

SAMEDI 5 - DIMANCHE 6  
LUNDI 7 JUIN

IV<sup>e</sup> CONGRÈS NATIONAL DU P.S.U.

# TRIBUNE

HEBDOMADAIRE



DU PARTI

SOCIALISTE

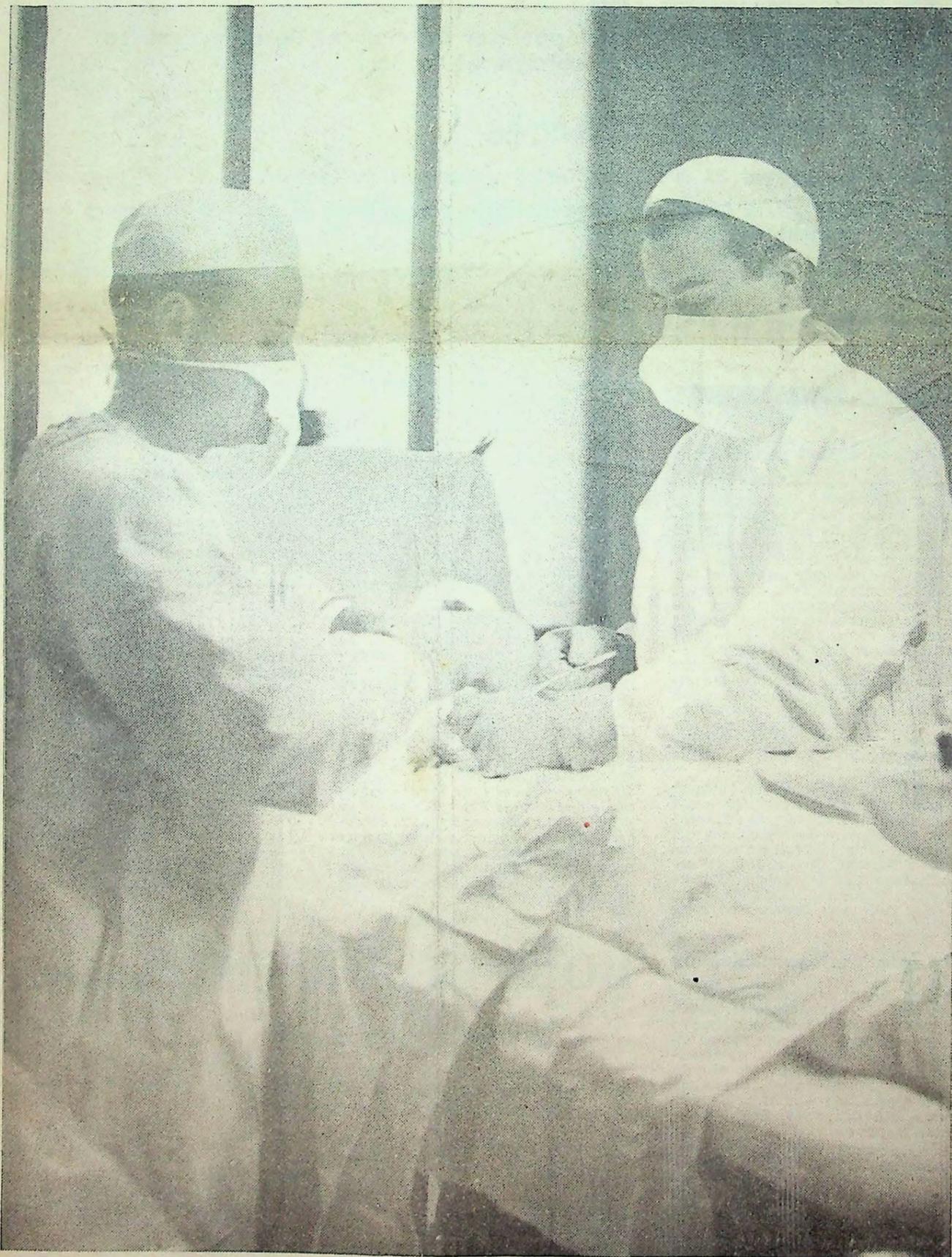
UNIFIÉ

PRIX : 70 centimes

N° 243. — 5 JUIN 1965

Document

## LE PROGRAMME SANTÉ DU P.S.U.



(Photo A.D.P.)

Au-delà de la querelle des conventions (pages 5, 6, 7, 8)

**Nord :**

**10.000  
travailleurs  
manifestent**

(Page 4.)

**L'Allemagne  
de  
l'Est**

**Un reportage  
de B.-A. BRILLE**

(Page 10.)

**L'armée  
de  
de Gaulle**

**par Pierre NAVILLE**

(Page 12.)

# UNITÉ, RENOUVEAU, SOCIALISME

## IV<sup>e</sup> CONGRÈS NATIONAL

les 5, 6 et 7 juin 1965 à Gennevilliers (Seine)

### Ordre du jour

- Rapport moral.
- Rapport de trésorerie.
- Propositions de révision des statuts.
- Le développement du courant de renouveau socialiste, condition de l'unité de la gauche et d'une action offensive contre le régime :
  - 1° La solution socialiste contre les tentatives centristes.
  - 2° Les luttes économiques et sociales.
  - 3° Le rôle du P.S.U. dans le développement du courant de renouveau socialiste : organisation et élargissement du parti.



### Moyens d'accès

Le Congrès se réunira : salle des Grésillons, 25, rue Louis-Castel, à Gennevilliers (Seine).

Itinéraire à suivre pour s'y rendre : métro jusqu'à la Porte de Clichy puis autobus 139 ou 140 ; descendre à Asnières, place Voltaire, et prendre l'avenue des Grésillons.

## ENQUÊTE SUR LES HOMMES POLITIQUES

Que pensent les Français de de Gaulle, Defferre ou Pompidou ? Au moment où chacun s'interroge sur les chances des candidats, affirmés ou supposés, à l'élection présidentielle, viennent de paraître les résultats d'une enquête dont l'intérêt n'est pas négligeable.

### Sondages en province et à Paris

Pour la première fois depuis l'enquête sur la force de frappe, une section du P.S.U. — celle de Laon — a commandé une enquête à l'organisme d'études de marchés : Euro opinion. Le sondage, effectué en janvier 1965, portait sur « les hommes, les événements, les problèmes » exerçant une influence sur l'actualité. Ce qui a permis aux camarades de Laon de préparer les élections municipales tout en posant des jalons pour les élections présidentielles.

A la même époque, une enquête identique était effectuée à Paris dans le 13<sup>e</sup> arrondissement. Ce sont les résultats de cette dernière expérience qui sont publiés dans une revue de 50 pages éditée par Euro opinion (1).

Dès le début, les auteurs nous préviennent qu'il ne s'agit pas d'une en-

quête nationale mais d'une série de sondages en profondeur destinés à faire le point, mettons tous les ans, sur un sujet donné dans un secteur témoin. Par exemple, en 1965, la notoriété spontanée du P.S.U. était de 7,2 p. 100 dans le 13<sup>e</sup>. Aura-t-elle progressé en 1966 ? Et en 1967 ? etc.

La méthode adoptée ne manque pas d'intérêt, d'autant qu'elle s'appuie sur une nouvelle technique d'étude de marchés qui consiste à faire, par les entreprises commerciales, un rapport mathématique simple entre la notoriété spontanée des produits étudiés et leur utilisation. C'est cette technique que son auteur, Roland Muraz, a appelé la Publimétrie.

En gros, le document présente trois chapitres : les problèmes ou les besoins exprimés en France, les partis et les hommes politiques.

Certes, on peut apporter quelques réserves : l'enquête a eu lieu avant les élections municipales de Marseille et la candidature de Marcelliac qui apportent des modifications aux données de l'époque. En outre, le 13<sup>e</sup> arrondissement, un des arrondissements « gauche » de Paris, a sans doute fait la part belle aux hommes de cette gauche.

### Les informations recueillies

Parmi les questions posées, retenons celle-ci : « Quels hommes politiques français pouvez-vous me citer ? »

Les interviewés ont répondu en citant différentes personnalités appartenant soit au pouvoir (de Gaulle, Debré, Giscard d'Estaing, Pompidou), soit à l'opposition (Defferre, Mendès-France, Mitterrand, Waldeck Rochet, Tixier-Vignancour).

Certes, compte tenu de l'influence des moyens audiovisuels, la connaissance des hommes au pouvoir apparaît plus forte que celle des leaders de l'opposition dont les apparitions sur le petit écran sont fort rares.

C'est ici qu'intervient l'intérêt de l'apport d'une analyse publimétrique. Si l'on met en effet en paramètre les degrés de notoriété et d'estime susci-

tés par ces différents leaders, il apparaît que certains hommes sont moins bien placés qu'il ne semblait au premier coup d'œil. Pour ne pas nous perdre, prenons le fil d'Ariane du commentaire publié dans ce document, graphique à l'appui :

« Si l'on se fonde sur ces données (2), la position du général de Gaulle est réellement très forte. Loin de se démentir, son prestige, dans l'esprit des gens, reste entier.

« Toutefois, 23 p. 100 des personnes interrogées ne l'ont pas mentionné et cette situation nous suggère les questions suivantes :

● assiste-t-on à la stabilisation du « phénomène de Gaulle », après une avancée suivie d'un retrait plus ou moins sensible ?

● ou, au contraire, sommes-nous dans une phase d'évolution et de croissance du « phénomène » susceptible de connaître dans l'avenir un degré encore plus élevé de prestige et d'estime personnels ?

« Quant aux autres leaders, il en est de deux sortes :

« I. — Les hommes du régime (et pour deux d'entre eux du gouvernement) Pompidou, Debré et Giscard d'Estaing qui sont tous trois mentionnés en raison de leur rôle passé ou présent, sans disposer toutefois du degré d'estime correspondant qui se fonde généralement, semble-t-il, sur une carrière personnelle, une histoire.

« II. — Les deux principaux leaders de l'opposition : Defferre et Mendès-

France dont il faut souligner le fort coefficient d'estime, par contraste avec les leaders précédents (hormis de Gaulle).

A ce point, on s'étonne que Defferre n'en soit pas plus loin, compte tenu des moyens dont il a disposés dans le cadre de sa campagne présidentielle ; on peut même se demander ce qu'aurait donné ces moyens si on les avait mis à la disposition d'un Mendès-France. »

Le texte de la main d'un analyste spécialisé méritait bien une aussi longue citation. Assurément, les structures politiques subissent en ce moment d'importantes variations dont il serait bien tentant de suivre le cours. Mais cette étude ne fait qu'ébaucher l'analyse de ce processus.

L'enquête demandait également aux intéressés ce qu'ils pensaient des principaux hommes politiques qu'ils avaient cités. Ce qui nous vaut des portraits peut-être plus savoureux que scientifiques des princes de la IV<sup>e</sup> et de l'actuelle République.

En tout état de cause, chaque fois qu'un travail sérieux permet de recueillir des informations qui s'ajoutent au patrimoine des connaissances socio-politiques de nos lecteurs, nous n'hésitons pas à leur en recommander la lecture.

Stéphane Pilliet.

(1) 2, rue Michel-Ange, Paris (16<sup>e</sup>). L'exemplaire : 6 F.  
(2) Uniquement valables pour le 13<sup>e</sup> arrondissement.

### REUNIONS ET MEETINGS DU P.S.U.

Samedi 12 Juin,  
CHATEAU-THIERRY  
avec HARRIS PUISAIS

Vendredi 11 juin à METZ  
Harris PUISAIS, Directeur de  
Tribune Socialiste parlera de  
l'Amérique Latine - Cuba  
Saint-Domingue...

## BONS DE SOUTIEN

### Tirage au sort

Résultat du tirage au sort qui a eu lieu le samedi 29 mai sous la présidence d'Edouard Depreux.

Voiture RENAULT R 4 L	47.395
Meuble combiné stéréo	07.877
Réfrigérateur	28.342
Caméra	02.163
Electrophone	07.906
Magnétophone	35.255
Bateau pneumatique	48.747
Aspirateur	85.865
Poste transistor	86.054
Appareil photo	74.957

Billets se terminant par :

Rasoir Remington : 2.402 ; coffret Kodak : 3.268 ; duvet : 6.292 ; matelas pneumatique : 8.275 ; lit de camp : 3.047 ; jeu de ping-pong : 6.943 ; livre d'art : 8.027 ; album disques : 3.282 ; fer Thermor : 4.854 ; combiné Marinette : 7.741 ; un disque 45 tours ou un livre : 39.

# VERS UN CONGRÈS QUI SERA UN ACTE

par Edouard Depreux

LE P.S.U. tiendra son IV<sup>e</sup> Congrès national (le V<sup>e</sup> si l'on tient compte du Congrès d'unification de 1960), les 5, 6 et 7 juin à Gennevilliers. Tous les observateurs pourront l'y contempler, sous son véritable visage et non à travers les caricatures qu'en ont présentées des adversaires et des concurrents intéressés, lorsque son activité les a contraints à renoncer à la conspiration du silence. Ils constateront qu'il a atteint sa maturité, que s'il va à l'idéal, c'est en comprenant le réel, suivant la recette toujours valable de Jaurès, qu'il ne constitue pas une simple amicale des anciens combattants contre la guerre d'Algérie, comme l'ont insinué des censeurs qui se voulaient spirituels, mais qu'il a su s'adapter à la situation actuelle. La tenue si réconfortante de nos congrès fédéraux et les motions claires qu'ils ont votées, très souvent à l'unanimité, en font foi.

TANDIS qu'à quelques kilomètres de nous, on se demandera s'il convient de saborder immédiatement ou à terme un parti qui, jusqu'ici, s'est toujours réclamé du socialisme, au profit d'une « fédération » incluant des éléments conservateurs, nous nous efforcerons de mettre le socialisme à l'ordre du jour. Quel contraste symbolique entre les préoccupations des uns et des autres ! L'idée de « regroupement » est certes populaire, et on s'interroge dans différents milieux sur les éventuels candidats à l'élection présidentielle. Mais ni les regroupements, ni les fusions dont ils peuvent être la préface, ni l'élection du Président de la République ne constituent des buts : ils ne peuvent être que des moyens d'action. L'originalité du P.S.U., c'est qu'il a, en toutes circonstances, accordé la priorité au programme et insisté sur la nécessité d'une équipe (les Anglais diraient un Shadow Cabinet), et non d'un homme seul, pour le réaliser. Pourquoi veut-on, en effet, se regrouper ? C'est la question à laquelle il faut d'abord répondre. Si on renonce au socialisme, ou, ce qui revient au même, si on le considère comme un idéal lointain, auquel on tire de temps en temps un coup de chapeau plus ou moins rituel, il est logique de se coaliser et même de se fondre avec des « démocrates » de toutes nuances, dans un agglomérat pudiquement qualifié de « centriste », dont les frontières, avec la droite sont — c'est le moins qu'on puisse dire — singulièrement floues.

SI, au contraire, on ne croit pas qu'il soit suffisant de baptiser « socialisme moderne » le néo-capitalisme, et si l'on veut mettre sur pied un programme de transition, permettant de déblayer la route qui conduira à la démocratie socialiste, on tente d'unir toutes les forces de gauche, et pas seulement les partis, sur un programme précis, concret, conforme aux exigences de la société française de 1965.

AVANT de rechercher qui sera candidat à la Présidence de la République, il importe de définir les idées qu'on lui demandera de soutenir, notamment en ce qui concerne les problèmes économiques et sociaux, les institutions, l'enseignement, la politique étrangère. Je suis persuadé que notre Congrès en aura conscience et le dira nettement. C'est ainsi, et non pas en apportant une caution de gauche à une candidature équivoque, qu'il déjouera les pièges tendus par le régime à l'opposition. Je parle bien entendu de la seule opposition qui compte : celle qui ne vote ni le budget, ni le plan de l'U.N.R., et ne se retrouve pas aux côtés des défenseurs du pouvoir personnel dans tous les moments décisifs. La grande habileté du général de Gaulle, qui a commencé sa campagne électorale à la télévision et au cours de ses voyages, c'est de présenter tous ses adversaires comme désireux, d'une part, de revenir « aux jeux et aux délices de la IV<sup>e</sup> République », comme appartenant, d'autre part, « au parti russe » ou « au parti américain », alors qu'il incarnerait seul l'indépendance nationale (ce dont les travailleurs de chez Bull, à vrai dire, ne se sont pas aperçus). On fait doublement son jeu lorsqu'on regroupe ou qu'on veut fédérer des hommes qui, divisés sur de nombreux points, représentant des classes sociales antagonistes, ne sont unis que par la nostalgie du régime antérieur au 13 mai 1958 et sa troisième force, ainsi que par un attachement inconditionnel à l'Atlantisme. Le P.S.U., parti de renouveau, résolument tourné vers l'avenir et indépendant des deux blocs, ne peut être atteint par les flèches ainsi décochées contre les partis traditionnels. Il combat à la fois le nationalisme gaulliste et les agressions américaines au Vietnam et à Saint-Domingue, alors que des silences scandaleux, frisant la complicité, sont à porter au débit d'une certaine gauche et, hélas ! pas seulement en France.

C'EST parce que nos positions ont toujours été nettes et sont de mieux en mieux connues qu'une large fraction de l'opinion suivra avec intérêt les travaux de notre Congrès. Le P.S.U., né lui-même de regroupements, unissant des hommes d'origines et de philosophies différentes, tous socialistes authentiques et soucieux d'agir conformément à leurs déclarations, y travaillera utilement, on peut en être convaincu, à faciliter le regroupement de la gauche sur un programme.

Il est très probable que le Congrès de la S.F.I.O. aboutisse à un compromis et que la décision finale sur le fameux problème de la fédération soit renvoyée à de nouvelles assises nationales.

Mais, quel que soit le vote qui interviendra le 6 juin, un point nous paraît déjà acquis : la S.F.I.O. est entrée dans une période de crise et cette crise ne se terminera pas avant longtemps.

Ce que veut Defferre et son entourage — mais non point l'ensemble de ses actuels partisans — c'est la liquidation de toute la tradition socialiste au bénéfice d'un parti démocrate « moderne ». Il est possible que cette tentative connaisse un relatif et provisoire succès. Il est impensable qu'elle triomphe sans provoquer les plus graves remous au sein de la S.F.I.O. et de sa clientèle électorale.

Certains observateurs ont été frappés par les progrès réalisés par les defferristes dans un certain nombre de fédérations de la S.F.I.O. Cela n'a rien de surprenant. Defferre et ses amis évoquent sans cesse la nécessité d'une transformation de leur parti, d'une réorientation de son programme. C'est une thèse qui gagne du terrain parce qu'il devient de plus en plus évident qu'à moins de consentir à des changements majeurs, la S.F.I.O. est condamnée à déperir. Nous sommes évidemment hostiles au type de transformation préconisée par Defferre, car elle conduit tout droit à ces amalgames centristes dont nous avons pu mesurer la faiblesse et l'impuissance. Mais nous constatons qu'un certain nombre de militants socialistes préfèrent encore cette fausse perspective à l'immobilisme dont les menace Guy Mollet.

Celui-ci se bat contre Defferre au nom de l'intégrité de la S.F.I.O., mais, sur le fond, son objectif est le même. Il ne voit pas d'autre solution à l'après-gaullisme que celle d'un rassemblement de tous les adversaires de l'U.N.R. moins les communistes, c'est-à-dire d'un rassemblement « centriste ». La différence avec Defferre tient simplement au fait que Mollet compte réaliser cette opération d'une manière traditionnelle alors que le maire de Marseille la conçoit sous une forme un peu nouvelle.

Pour combattre efficacement les tendances liquidatrices contenues

dans le defferrisme, il faut donc leur opposer autre chose que le conservatisme molletiste, il faut leur opposer le programme de la solution socialiste.

Car c'est bien cela qui est au cœur du problème. Lorsque Gaston Defferre évoque le clivage entre les « réformateurs » et les « conservateurs », chacun sait que ses réformes ne concernent que l'aménagement de la société telle qu'elle existe aujourd'hui, c'est-à-dire de la société néo-capitaliste. C'est pourquoi il peut sans difficulté s'adresser au M.R.P. Mais, du même coup, il efface toutes les frontières entre la gauche et la droite, entre l'opposition et le régime. Car, sur ce plan et de ce point de vue, le M.R.P. n'est pas plus « réformateur » que l'U.N.R. (Il a, d'ailleurs, voté le budget gouvernemental, le V<sup>e</sup> Plan, la réforme fiscale, etc.)

Disons-le nettement : il n'y a pas de raison de changer les hommes qui sont au pouvoir si ce n'est pour faire une politique profondément différente. Ce ne sont pas les réformes de Defferre qui constituent le deuxième terme d'une alternative au gaullisme. Seul un programme débouchant sur les réformes de structures anticapitalistes et la transformation de l'Etat peut offrir une option nettement différente.

C'est vers ce programme que toute une partie de la gauche se tourne maintenant et une large fraction de la S.F.I.O. va être, bon gré mal gré, obligée d'en tenir compte.

Cela souligne le rôle de plus en plus important du P.S.U. Dans une situation en mouvement, il représente le pôle d'attraction vers lequel vont, peu à peu, se tourner tous ceux qui refusent le glissement vers le marais centriste et qui se rendent compte qu'on ne peut enrayer ce glissement en se contentant d'évoquer la tradition et de prêcher l'unité ouvrière.

Il faut, certes, retenir tout ce qu'il y a de valable dans cette tradition et il faut réaffirmer avec force l'objectif de l'unité. Mais cela ne suffit pas. Il faut aussi et surtout montrer ce que représente, dans les conditions de la France d'aujourd'hui, la solution socialiste et quelles formes de combat peuvent, dès maintenant, être engagées dans cette perspective.

## LE M.R.P. A L'HEURE DE VICHY

par Harris Puisais

L'hebdomadaire du M.R.P., *Forces Nouvelles*, précise dans son numéro du 27 mai : « Depuis deux ans maintenant, le M.R.P. s'est engagé dans l'immense entreprise qui consiste à doter la France d'une force politique à vocation majoritaire. »

Ce « depuis deux ans », à lui seul, mériterait un sévère commentaire d'autant plus que le porte-parole du M.R.P. écrit encore :

« Le régime actuel est trop exceptionnel, trop intimement lié à un homme pour que, tôt ou tard, il ne débouche pas sur une crise dont les conséquences pourraient être dramatiques. »

Cet aveu à retardement ne mérite pas, quant à lui, la moindre absolition.

Il est bien tard pour se faire le censeur du gaullisme alors qu'on en a été l'intermédiaire dès 1945 et le vassal en 1958.

La franchise de M. Buron sur l'Algérie peut être appréciée, il n'en demeure pas moins qu'avec la caution de son parti, il fut ministre de de Gaulle... avec Debré.

La rancœur de M. Fontanet peut être considérée comme un élément d'opposition au régime gaulliste, il n'en fut pas moins, lui aussi, un fidèle ministre, tout heureux de sa promotion et satisfait de l'exercer sous la tutelle d'un « homme » qui était hier le même qu'aujourd'hui.

Et Pierre Pflimlin, Maurice Schumann, Christian Bonnet qui s'avouent toujours plus gaullistes que « démocrates populaires » ne sont-ils pas encore M.R.P. ?

Je sais bien, nous dira-t-on, il y a eu évolution, prise de conscience, choix... et nous devons nous féliciter de voir se rallier à nos positions ceux qui, hier, leur étaient hostiles.

Nous ne nions pas le phénomène évolutif des positions politiques, à condition que celui-ci repose sur l'approbation des idées et des principes et qu'il conduise à un accord sur un programme politique.

A Vichy, le M.R.P. a conditionné son analyse politique et ses propositions à la seule perspective de la

« Fédération démocrate et socialiste » préconisée par Gaston Defferre.

L'astuce suprême du M.R.P. étant de ne considérer que le terme « démocrate » et d'oublier celui de « socialiste ». Ce qui ne nous surprendra pas d'hommes qui ont accepté les propositions d'orientation du V<sup>e</sup> Plan gaulliste et voté les allègements fiscaux pour les sociétés capitalistes.

D'autant plus que les limites d'association préconisées par le M.R.P. dans le cadre de ce prolongement du « Comité des Démocrates », sont très claires. D'un côté, l'ouverture va jusqu'aux « réformateurs » indépendants, type Bertrand Motte et Baudis, de l'autre côté est exclu tout dialogue avec le parti communiste.

Il n'y a que Gaston Defferre pour ne pas comprendre (ou alors peut-être le souhaite-t-il) que le ralliement du M.R.P. ne se fera que sur les bases d'un rassemblement centriste, ouvert à droite, fermé à gauche.

Cette évolution du M.R.P. est normale. Le parti, ses militants, ses cadres, ses dirigeants sont peu nombreux. Certains, venus des organisations chrétiennes, pensent sincèrement que le conservatisme social est périmé et qu'il est temps de participer à la création d'une force politique plus progressiste. Mais ils sont encore trop liés au paternalisme de la hiérarchie catholique, aux milieux bien-pensants qu'il « faut faire évoluer », à la notion rassurante du progrès dans l'ordre établi. Tous sont paralysés par cette fausse conception de la réforme du système capitaliste par étape et par palier. Ils demeurent le meilleur instrument entre les mains du patronat dit intelligent et de la bourgeoisie dite compréhensive. Ils se trompent lorsqu'ils sont sincères. Ils sont dangereux lorsqu'ils dirigent.

Et les grandes manœuvres du M.R.P. en sont ainsi restées, à Vichy, au niveau de l'état-major. Un état-major qui a le désir de liquider le socialisme pour créer un second gaullisme.

LILLE

10.000 travailleurs manifestent pour l'avenir de la région.

Dans un article de décembre dernier, « T. S. » annonçait que le Nord, deux ans après les grèves des Houillères, allait bouger à nouveau. Cela n'est peut-être pas venu aussi vite que nous le pensions, mais c'est avec éclat que les travailleurs viennent d'entrer en lutte : après une intense campagne dans toutes les entreprises du département, c'est près de 10.000 manifestants qui se sont rassemblés, samedi 22, à Lille, pour dire leur inquiétude devant la dégradation de la situation de l'emploi dans la région du Nord.

Appelés par la C.G.T., la C.F.D.T., la F.E.N. et l'U.N.E.F., les manifestants ont entendu, tout d'abord, les représentants de ces organisations et un représentant du C.D. Jeunes Agriculteurs décrire une situation que les lecteurs de « T. S. » connaissent, puis ils ont voté une résolution qui a été transmise au préfet et ont parcouru les principales artères de Lille.

Ils ont ainsi passé et repassé devant les hauts-lieux du « socialisme » que sont la mairie de Lille, « tenue par le camarade Augustin Laurent », et les locaux de « Nord-Matin », « quotidien d'information de la démocratie socialiste », dirigé par le même A. Laurent.

L'inquiétant silence de la S.F.I.O...

Ces 10.000 manifestants, « Nord-Matin » n'a pas pu ne pas les voir, ni les passer sous silence, mais seule l'édition diffusée dans la ville de Lille en a succinctement parlé. Faut-il en conclure que cette manifestation n'avait qu'un intérêt strictement local ? Il est vrai que ce même jour, « Nord-Matin » consacrait une bonne partie de sa page régionale au compte rendu d'une réception qu'offrait la société Phillips à quelques invités choisis. Et son éditorialiste comptabilisait les minutes d'applaudissements recueillis par Benoit Frachon au congrès de la C.G.T. et par de Gaulle lors de son voyage dans l'Ouest, pour en conclure que le congrès de la C.G.T. réunissait une « foule abusive ».

Il est vrai que F.O. n'avait pas appelé à cette manifestation, estimant que tout contact avec les « moscou-taires » de la C.G.T. est nocif, et préférant sans doute à l'action unie des travailleurs des contacts privés avec

les patrons, ou ce qu'il reste de la C.F.T.C.-Sauty.

En fait, une telle attitude serait dérisoire si les mairies de Lille et de Roubaix n'étaient tenues par la S.F.I.O. alliée aux représentants des patrons, comme B. Motte, et si le Conseil général n'était présidé par A. Laurent (toujours lui !) et contrôlé par la S.F.I.O., grâce à un subtil jeu de balance entre les conseillers communistes et la droite.

L'avenir de la région du Nord se joue en ce moment et les travailleurs viennent d'entrer en lutte avec éclat. Qui peut dire si la S.F.I.O. est de leur côté ? Qui peut le dire après les avances qu'A. Laurent a faites au préfet dans son discours d'ouverture de la session du Conseil général, même si ensuite, à la CODER, il a fait un pas en arrière (il est vrai, en présence de Guy Mollet) ? Qui peut le dire après le rejet sans examen d'un vœu communiste sur la situation économique ?

... et l'intéressante évolution du P.C.

Il faut reconnaître la part de « Liberté », le quotidien communiste, dans le succès de la manifestation. Depuis plusieurs semaines, les problèmes régionaux sont « à la une », et dans des articles rendant un son neuf, appuyés sur des chiffres qui ne sont pas sollicités pour les besoins de la cause.

Il faut noter également l'intérêt du vœu que les conseillers communistes ont présenté au Conseil général (et que la S.F.I.O. a fait rejeter sans débat) : ce vœu avait pourtant l'avantage de vouloir définir une politique d'ensemble, et dans un esprit nouveau puisqu'il affirmait : « Il faut des actes, et d'abord sur le plan économique. »

Et si nous nous demandons s'il est encore réaliste en 1965 de tabler sur le « mariage du charbon nordiste et du fer lorrain », les autres propositions communistes rejoignent celles que nous avons faites dans notre « Livre blanc sur l'avenir de la région ». C'est d'ailleurs ce qu'ont constaté les communistes dans deux éditoriaux de « Liberté » en soulignant : « Nous pensons qu'il y a là, après discussion, la base d'un large accord — avec le P.C. — du parti socialiste, du P.S.U. et d'autres éléments de gauche. »

Au P.S.U., également, nous pensons que les forces de gauche doivent se mettre au travail ensemble. Nous avons fait des propositions détaillées. Elles peuvent, avec d'autres, être le point de départ d'un fructueux travail de discussion.

L'attitude des syndicats

Malgré son ampleur, la crise du textile n'a pas, en fait, donné lieu à des actions de masse importantes. Une première raison est le comportement des salariés du textile : on « sait », on est prêt d'admettre, que le chômage est le régulateur de la production, et on « attend la reprise ».

Mais, surtout, la crise du textile est vite apparue comme un aspect du problème général de la région, et elle ne peut avoir de solution que dans ce cadre. C'est pourquoi les responsables syndicaux ont, depuis, cherché à porter la lutte au niveau du département en attendant, espérons-le, que ce soit au niveau de la région.

La manifestation de samedi dernier est donc une étape importante et elle comporte beaucoup d'éléments positifs : l'unité dans laquelle elle s'est faite, et son succès ; le soutien qu'elle a reçu d'organismes tels que les A.P.F., le M.L.O., le C.D.J.A. surtout ; l'engagement de tous de garder le contact.

Toute la presse a rapporté que l'avis de synthèse émis par la CODER sur le rapport du préfet a été voté à l'unanimité, excepté les deux commissaires communistes, lesquels se sont abstenus. Doit-on en conclure que les commissaires C.G.T. ont voté cet avis ? Et que penser de ce responsable C.F.D.T. qui s'est publiquement félicité de cette unanimité ?



(Photo Agip.)

L'unité d'action est prête à se manifester partout.

Sans doute la C.G.T. a-t-elle voulu éviter de se couper de la C.F.D.T., à deux jours d'une manifestation commune. Mais par un tel vote, les représentants syndicalistes ont pris le risque de consacrer l'idée d'une « union sacrée des forces régionales » qui rassemblerait les forces syndicales, les patrons gaullistes et antigaul-listes, le recteur d'Académie et le « doyen des facultés catholiques », les élus M.R.P. et U.N.R.

Dans un tel panier de crabes, les forces ouvrières ont à dire quel avenir elles veulent pour la région. Mais elles doivent surtout le dire aux travailleurs eux-mêmes, et ne pas se contenter, pour eux, de déclarations vagues, où la démagogie n'est pas toujours absente.

Car, ainsi que l'a dit R. Bonety au cours du meeting : « Ne comptez pas

sur les capitalistes et les tenants du pouvoir pour résoudre vos problèmes. »

Nous n'aurions pu mieux dire.

Jean-Marie Faivre.

LIVRE BLANC ET PROPOSITIONS POUR L'AVENIR DE LA REGION NORD - PAS-DE-CALAIS

Prix : 4 F

(frais d'envoi y compris)

Edité par la Fédération du P.S.U. du Pas-de-Calais  
Commandes à Jean-Marie Faivre, 98, rue St-Jean, Roubaix (Nord).  
C.C.P. 3002-37 Lille.

RENCONTRES

Les communistes français et italiens face au Marché commun.

Waldeck Rochet et Luigi Longo viennent de se rencontrer à Genève. Si le communiqué publié à la suite des entretiens entre les secrétaires généraux des deux grands partis communistes d'Europe occidentale reprend des positions connues sur la solidarité à l'égard du peuple vietnamien et contre le réarmement atomique de l'Allemagne, il met, par ailleurs, l'accent sur les problèmes posés par l'existence du Marché commun.

Le texte évoque à ce sujet : « Les graves conséquences de la domination toujours plus pesante des monopoles dans chaque pays et à l'échelle du Marché commun ; la nécessité de la collaboration de toutes les forces ouvrières et démocratiques pour la lutte pour la sauvegarde des droits et des libertés ouvrières et l'affirmation d'une politique démocratique. »

Il semble qu'il faille voir là une certaine acceptation par le parti communiste français des thèses contenues dans le « Testament de Togliatti » qui préconisait « un développement et une coordination des revendications ouvrières immédiates, et des propositions pour une réforme des structures économiques dans le cadre d'un plan général de développement économique à opposer à la programmation capitaliste ». Une telle stratégie du contre-plan à l'échelle européenne exige une action

internationale des syndicats également prônée par Togliatti.

Ainsi que nous l'avons souligné, le congrès de la C.G.T. a mis l'accent sur les contacts et l'action commune avec les autres syndicats de l'Europe des Six. Par ailleurs, la C.G.T. demande, comme la C.G.I.L., à être représentée dans les organismes de la Commission économique européenne.

On parle, d'autre part, d'une prochaine conférence des partis communistes des pays du Marché commun. On sait également que la présence de députés communistes à l'Assemblée européenne de Strasbourg est désormais revendiquée.

M. C.

Solidarité Franco-Algérienne N° 7 (A.S.F.A.)

7, rue Thorel, Paris (2<sup>e</sup>) - LOU 47-03

- Campagne de l'Enfance et Festival de la Jeunesse.
- Planification et 2<sup>e</sup> Congrès de l'UGTA
- L'Algérie et ses réalités, par Mohamed HARBI.
- Ali Yahia - C. Estier - Glayman - Le Gall - Sizaire.
- Le n° : 1 F. - Abonnement : 5 F.

TRIBUNE Socialiste

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIE

Directeur politique : HARRIS PUISAIS

Rédacteur en chef : ERIC BERGAIRE

Administration : Rédaction :

54, bd Garibaldi 81, r. Mademoiselle Paris (XV<sup>e</sup>) Paris (XV<sup>e</sup>)  
Tél. : SUF 19-20 Tél. : FON 22-60

Publicité :

Geneviève Mesguiche 6, Avenue du Maine Paris-14<sup>e</sup>. Tél. : LIT 19-39.  
Pub. Littéraire: 71, r. des St-Pères, Paris

Abonnement : C.C.P. Paris 5826-65

6 mois ..... 18 F  
1 an ..... 35 F  
Soutien : à partir de .. 70 F

Changement d'adresse : 0,50 F.

Directeur de la publication : Roger CERAT.

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A. 68-61, rue La Fayette Paris (9<sup>e</sup>)

LE PROGRAMME SANTE DU P.S.U.

Le texte que le P.S.U. publie aujourd'hui est le résultat du travail collectif de très nombreux camarades du parti.

Une commission nationale « Santé » travaille depuis 1962 sur ces problèmes particulièrement importants. Des week-ends d'études eurent lieu à La Rochette et à Lille. De nombreux contacts furent noués avec des militants d'organisations de malades, avec des syndicalistes, des étudiants et des spécialistes de la Sécurité Sociale.

La Commission régionale du Nord et de nombreux camarades de province

ont apporté une importante contribution à la rédaction d'un texte qui fut remis souvent sur le chantier.

Texte qui arrive à point au moment où le problème des « conventions » accuse le « malaise » croissant de la médecine.

Il ne se contente pas de critiquer la politique actuelle et de proposer de vagues réformes de détail, mais il propose des solutions d'ensemble.

Véritable « contre-plan », il définit les objectifs fondamentaux d'un Service

public de la Santé et précise les étapes et les moyens de sa réalisation, sans oublier les objectifs immédiats qui peuvent constituer une excellente plateforme pour l'action.

Dès maintenant, il doit constituer un instrument de travail en vue de provoquer un large débat dans l'opinion publique et avec les organisations intéressées à la santé, débat que nous espérons constructif et susceptible d'améliorer encore nos propositions.

Henri Longeot.

Le droit à la protection de la santé est un droit fondamental. Il comporte trois aspects complémentaires. C'est d'abord le droit à être couvert par une protection collective de la santé publique. Ensuite, c'est le droit de recevoir des soins individuels en cas de maladie, aussi rapidement et aussi parfaitement que possible. Enfin, c'est le droit de profiter d'une rééducation fonctionnelle appropriée.

En outre, le droit à la protection de la santé est inséparable du droit à un « revenu de remplacement », en cas de maladie, invalidité, infirmité ou vieillesse, et du droit à un reclassement professionnel en cas de nécessité.

I. - Examen critique de la situation actuelle

Malgré la création et le développement de la Sécurité Sociale, conquête importante des travailleurs, d'ailleurs sans cesse menacée, le droit à la protection de la santé n'est pas encore vraiment réalisé et risque de l'être moins encore dans un avenir proche.

1) Inégalité devant la maladie et insatisfaction partielle des besoins

a) Une partie de la population n'est pas couverte par la Sécurité Sociale.

D'autre part, l'importance du ticket modérateur et l'avance nécessaire des frais médicaux et pharmaceutiques freinent la consommation médicale. La population de certains départements est pénalisée par l'absence de convention. Le défaut de ces conventions empêche également les personnes dont les ressources sont modestes d'avoir recours à certains praticiens qualifiés. Certaines catégories sociales s'adressent beaucoup trop rarement au médecin (femmes seules, personnes âgées, petits salariés) ou vivent dans des conditions qui favorisent l'écllosion de la maladie (ainsi, la mortalité par tuberculose, qui reste en France une des plus élevées d'Europe, frappe surtout les classes laborieuses). L'injustice sociale entraîne une inégalité devant la maladie.

Par ailleurs, des groupes importants tels que les enfants débiles ou les inadaptés sont presque systématiquement négligés.

Enfin, le corps médical est mal réparti, sur le plan géographique, comme sur le plan professionnel. Les médecins sont proportionnellement plus nombreux à Paris qu'en province, sur la Côte d'Azur que dans les régions montagneuses, dans les villes qu'à la campagne. Le recrutement des médecins de médecine générale commence à diminuer car ils sont défavorisés par rapport aux spécialistes. Les spécialistes eux-mêmes sont répartis en fonction du pouvoir d'achat et de l'éducation des malades plus qu'en fonction des besoins de la population.

En tout état de cause, le corps médical est insuffisant en nombre par rapport au développement de la population. (La France est au 22<sup>e</sup> rang mondial pour la densité médicale). La situation va devenir critique dans un proche avenir. En effet, alors que la consommation médicale augmente sans cesse, le nombre des étudiants en médecine n'augmente que faiblement. Trop peu nombreux, les médecins exercent en outre dans de mauvaises conditions. Surmenés, isolés, ils ne peuvent pas se tenir au courant des progrès de la médecine, ou utiliser toutes les possibilités techniques ou scientifiques. Les soins sont morcelés, la pratique individuelle se révèle inadaptée aux besoins des malades comme à une vie normale des médecins, l'équipement des cabinets est insuffisant.

b) Mais les besoins sanitaires de la population française ne demeurent pas seulement insatisfaits au niveau individuel, ils le sont encore bien plus au niveau collectif. La situation des hôpitaux publics est tragique, tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif.

Les plans d'équipement sanitaire ne sont pas réalisés. L'Etat ne respecte pas ses propres directives. Des retards considérables s'accumulent, et le nombre de lits n'a guère varié depuis dix ans, les créations compensant à peine les suppressions ou les transformations. Depuis les débuts de la V<sup>e</sup> République, la création des cliniques privées est soumise à autorisation ministérielle. Mais l'institution d'une coordination des établissements de soins n'a pas abouti à une meilleure répartition de l'équipement hospitalier sur le territoire national.

Appliquée par des services administratifs n'ayant aucun souci de la planification, elle a seulement créé des « rentes de situation » au profit des cliniques existantes, même vétustes, n'opposant aucune résistance au « capitalisme sanitaire » et permettant le développement d'une « spéculation sanitaire » (cessions onéreuses d'autorisations ministérielles). Quant au contrôle des Pouvoirs publics sur les établissements privés, en particulier les maternités, il est très nettement insuffisant.

Le personnel médical des hôpitaux publics est à la fois trop peu nombreux et trop peu présent. Il est aussi beaucoup trop irresponsable. Mais c'est surtout le personnel paramédical qui fait le plus cruellement défaut. En particulier, il existe une pénurie dramatique d'infirmières qualifiées.

Les conditions d'hébergement sont trop souvent lamentables. Dans des locaux trop souvent vétustes et inadaptés, dans des salles trop souvent immenses et surpeuplées, le malade, mal accueilli et soigné à la hâte, se sent isolé, perdu, diminué. Les consultations externes sont trop souvent organisées dans des conditions d'inconfort et de rapidité qui défont le bon sens et l'humanité. Enfin, dans la mesure où les ambulances manquent et où les services de garde sont plus ou moins bien assurés, l'hôpital public n'assume pas sa mission.

En outre, les hospices de vieillards, comme les hôpitaux psychiatriques, sont trop souvent restés des lieux de ségrégation de type concentrationnaire.

Enfin l'installation et le fonctionnement de nombreux dispensaires sont défectueux ; certains sont de véritables « usines à soins ».

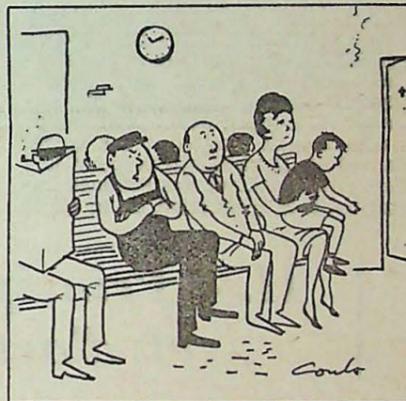
Or des services pilotes montrent que l'hôpital public (ou la clinique mutualiste), à la double condition de bénéficier des moyens nécessaires et de disposer d'un personnel de valeur, peuvent présenter des réalisations remarquables, tant sur le plan technique que sur le plan humain.

En troisième lieu la multiplicité des réseaux de protection de la santé et leur incoordination, ainsi que le caractère concurrentiel des cabinets médicaux entre eux, d'une part, et des différents types de médecine entre eux, d'autre part, entraînent du gaspillage, une désorientation des malades, une moindre efficacité de la prévention et des soins.

La prévention des maladies physi-

ques et des accidents du travail est d'ailleurs profondément négligée dans notre système capitaliste, exclusivement soucieux de « rentabilité ». Cette insuffisance est considérablement aggravée par l'absence d'éducation sanitaire de la population.

Bref, la population française est loin d'être protégée dans sa santé, comme elle pourrait et comme elle voudrait l'être. En effet, comme en témoigne l'augmentation de la part des budgets familiaux réservée aux dépenses de santé, les individus accordent une importance prioritaire au maintien et au rétablissement de leur intégrité physique



Les attentes infinies dans les salles surpeuplées des hôpitaux vétustes et des dispensaires — véritables « usines à soins » — sont un défi au bon sens et à l'humanité.

et psychique. Or l'infrastructure médicale et hospitalière ne permet plus de faire face dans de bonnes conditions à la croissance rapide la consommation et des besoins.

2) Menaces du Pouvoir gaulliste

Cette situation inquiétante risque encore d'être aggravée par la politique gaulliste.

Le néo-capitalisme veut réduire le coût du budget sanitaire de la nation et introduire la notion de rentabilité dans la médecine, soumettre la protection de la santé des individus à la loi du profit.

La technocratie gaulliste veut limiter le prix de la santé, alors que la santé n'a pas de prix. Dans un rapport récent, le Haut Comité Médical a voulu introduire une distinction antisociale et inhumaine entre les malades « récupérables » et les malades « irrécupérables » pour la production. La Haute Administration dénonce la « surconsommation médicale » alors qu'il existe en réalité le plus souvent une « sous-consommation médicale ».

En même temps, on assiste au développement d'un capitalisme sanitaire, encouragé par les Pouvoirs publics. De nombreuses cliniques et de nombreux centres de soins sont créés par des groupements financiers. Les capitaux, à la quête de débouchés fructueux, s'investissent dans la médecine comme dans l'immobilier... ou ailleurs ! Ici, le profit est obtenu grâce aux cotisations des assurés sociaux ! En fait, le développement des dé-



Le droit à une rééducation fonctionnelle.



Les plans d'équipement ne sont pas réalisés. Ci-dessus : la « Cité Hospitalière » de Lille, premier centre hospitalier universitaire de France (prototype unique pendant dix ans!) également cité universitaire et école d'infirmières.

penses de santé est inéluctable : augmentation de la population inactive, jeune et âgée ; augmentation du coût des thérapeutiques avec les progrès de la science, augmentation du nombre des agents médicaux avec l'utilisation de techniques complexes. LA VIE REVIENT PLUS CHER QUE LA MORT. C'est pourquoi ce développement est également souhaitable. L'augmentation du niveau de vie entraîne une augmentation plus rapide des dépenses de santé que des autres dépenses et il vaut mieux pour une collectivité consacrer des sommes importantes à la protection de la santé

et de ses membres qu'à l'alcool, au tabac, au tiercé... ou à la force de frappe !

Il serait également vain de penser qu'une diminution des revenus des médecins serait de nature à dégager les ressources financières nécessitées par la réalisation du droit à la protection de la santé.

En effet, les honoraires médicaux représentent une part relativement faible des prestations en nature servies par la Sécurité Sociale, les deux principaux postes de dépenses étant constitués par les frais pharmaceutiques et les frais d'hospitalisation (1).

## II. - Principes d'orientation et d'action

### A) Bases fondamentales

1) La médecine que le P.S.U. préconise, ce n'est ni la médecine traditionnelle, dite libérale, « médecine de papa », qui est dépassée par l'évolution générale, ni une médecine pseudo-sociale, médecine au rabais, de type militaire, bureaucratique, anonyme et rapide, qui ne correspond pas au désir des Français.

De même que l'entreprise publique d'aujourd'hui ne représente pas l'entreprise socialiste de demain, de même l'hôpital public d'aujourd'hui ne représente pas l'hôpital socialiste de demain.

La médecine socialiste pour laquelle lutte le P.S.U., c'est une médecine de qualité, scientifique et humaine, pour tout le monde ; c'est le droit à la santé dans la dignité — qui implique la liberté de choisir son médecin pour le malade, la liberté de prescription pour le médecin, la discrétion professionnelle dans l'intérêt du malade, mais qui exclut la « libre entente des honoraires », source d'un double secteur dans la médecine, pour les riches et pour les pauvres.

(1) En 1963 les prestations de l'Assurance Maladie se décomposaient de la manière suivante : 12 p. 100 pour les honoraires des médecins (y compris ceux des hôpitaux publics) et des auxiliaires médicaux ; 7 p. 100 pour les honoraires chirurgicaux (y compris ceux des hôpitaux publics) ; 21 p. 100 pour la pharmacie ; 31 p. 100 pour l'hospitalisation, etc...

La part revenant aux seules dépenses de la médecine praticienne, calculée pour 1961, ne correspond qu'à 5 p. 100 de l'ensemble des prestations des Assurances Sociales.

Malgré les affirmations des défenseurs de la médecine libérale, ces garanties n'existent pas dans le cadre actuel car elles sont freinées par des considérations financières ; elles ne peuvent vraiment s'épanouir que dans le cadre d'une médecine socialiste.

Certes, le choix du médecin par le malade est souvent guidé par des considérations pratiques non scientifiques, mais il faudra toujours réserver au malade la possibilité de réserver un médecin et ce, à tout moment.

Certes, la liberté de prescription ne peut pas être licence ou anarchie, mais il faut préserver pour chaque médecin la responsabilité de la conduite du traitement et la possibilité d'adapter la nécessité scientifique aux conditions psychologiques et sociales de chaque malade.

Enfin, le respect du secret professionnel s'appuie sur la double institution d'un carnet de santé, propriété personnelle de chaque individu et d'un dossier médical détenu par la maison médicale.

2) L'organisation médicale et sanitaire doivent avant tout concourir à prévenir la maladie (physique et psychique) avant même d'avoir à la guérir, ce qui implique notamment une liaison organique permanente entre l'organisation et la distribution de la prévention et des soins.

3) La santé est étroitement liée aux conditions de vie et à la politique sociale.

Il n'est pas de politique sanitaire concevable sans politique du logement, sans politique de l'urbanisme (transports, espaces verts, cadre de vie, etc.), sans politique de l'éducation (la lutte contre la maladie exige un niveau culturel minimum), sans politique de l'information, sans politique agricole (reconversion des vignobles), sans politique sociale (durée et législation du travail, travail féminin), sans politique des loisirs et des sports, sans une attention particulière apportée de manière non pas répressive mais rééducative à certains problèmes tels que la délinquance juvénile, la prostitution, la drogue, l'alcoolisme, l'avortement, etc.

4) Enfin, le coût financier de la protection de la santé doit être accepté par les Pouvoirs publics. Il n'est pas possible d'obtenir une médecine de qualité sans moyens financiers considérables.

Etant donné les causes inévitables d'augmentation des dépenses de santé, le taux de croissance des « charges sociales » doit être supérieur au taux de croissance du revenu national.

De plus, un choix ne peut manquer de se poser, entre dépenses médico-sociales et autres dépenses (notamment, mais pas seulement, militaires) au sein du budget de l'Etat, de même qu'entre consom-

mation individuelle et consommation socialisée au sein du budget national (par exemple entre dépenses de santé et dépenses de jeux ou de boissons).

### B) La réalisation d'une médecine socialiste exige la poursuite des objectifs généraux suivants :

1) Socialisation des pôles de domination économique de la médecine (voir plus loin) et des établissements privés de soins et de repos.

2) Suppression progressive des structures commerciales et artisanales de la médecine et de la pharmacie : remplacement progressif du paiement à l'acte par une rémunération forfaitaire fixée dans le cadre de conventions nationales, régionales et locales. En fait, l'intérêt du malade, comme celui du médecin, demande que ce dernier ait un statut de cadre salarié.

3) Création d'un Service social de santé à gestion démocratique.

4) Gratuité des soins, médicaments et appareils sans mise de fonds préalable ;

5) Financement du système par une juste répartition des charges sur l'ensemble de la population.

## III. - Objectifs immédiats

La réalisation de ces objectifs généraux n'est pas possible sans de profondes réformes de structure, étant donné la complexité des problèmes soulevés et l'importance des intérêts mis en jeu.

Toutefois, l'urgence et l'acuité de ces problèmes nous imposent de participer à toutes les batailles actuelles défensives et offensives, car nous ne pouvons accepter même provisoirement ni régression, ni médiocrité dans la distribution et dans la qualité des soins.

C'est pourquoi le P.S.U. lutte dès maintenant :

- contre les restrictions des droits des assurés sociaux ;
- contre les discriminations entre les malades et les maladies ;
- contre toute atteinte à la protection de la santé et des individus et de la collectivité ;
- contre l'envahissement du capitalisme sanitaire.

Mais cette bataille défensive est liée à une bataille offensive pour :

● L'augmentation de la part du budget sanitaire dans le budget de l'Etat et dans le budget national ;

● L'augmentation de la capacité d'accueil et l'amélioration des conditions d'hébergement dans les hôpitaux publics ; la création rapide des Centres hospitaliers universitaires, notamment dans la région parisienne ; la multiplication des postes médicaux à plein temps et dans les conditions de travail valables ; la division des grands services ; la constitution d'équipes autour des chefs de service ; le développement de l'hospitalisation à domicile.

● L'amélioration du recrutement et des conditions de travail des infirmières et du personnel médical auxiliaire comportant :

- la nationalisation des écoles d'infirmières, d'assistantes sociales, d'auxiliaires médicaux et leur transformation en Instituts Universitaires de formation professionnelle avec gratuité des études et pré-salaire ;
- l'accès à la carrière d'infirmière par la formation professionnelle des adultes ;
- l'humanisation des conditions de travail du personnel hospitalier par une embauche massive permettant un allègement des horaires et des cadences et une alternance acceptable des jours de repos et des congés, par la création de nombreuses crèches, de garderies et de logements, par la possibilité d'un perfectionnement professionnel permanent.

● Le recrutement d'un personnel hautement qualifié sur le plan médical comme sur le plan administratif, pour la direction des établissements hospitaliers.

● La réforme des études médicales. La crise générale de l'Enseignement supérieur se traduit également dans l'Enseignement médical : formation inadaptée à l'exercice professionnel, unicité périmée du diplôme de médecin, féodalités hospitalières et universitaires, toute-puissance des « pa-

trons », prédominance de l'enseignement magistral sur l'enseignement pratique, etc.

Le désarroi des étudiants s'explique par cette crise, par l'incertitude qui pèse sur leur avenir et par l'application anarchique de la réforme hospitalo-universitaire. Celle-ci constitue cependant, dans son principe, un élément de progrès et elle doit recevoir les moyens matériels et le nombre d'enseignants lui permettant de répondre vraiment à son but :

— les Facultés de médecine, organiquement liées aux autres établissements universitaires et aux centres hospitaliers régionaux, doivent offrir un enseignement différencié, conduisant soit à la recherche médicale, soit à l'exercice médical, soit à l'administration sanitaire ;

— les travaux en petits groupes dirigés par des assistants doivent être développés ;

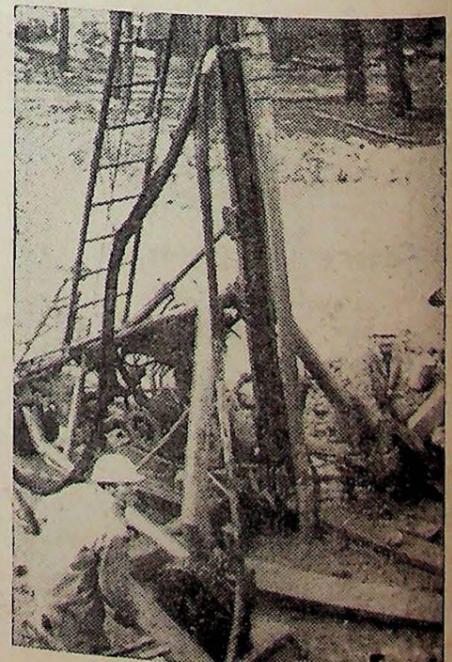
— des équivalences doivent être admises pour le corps enseignant entre titres médicaux et titres délivrés par d'autres établissements scientifiques ;

— la formation clinique des futurs praticiens doit être améliorée et tous doivent exercer des responsabilités hospitalières ;

— leur formation psychologique et leur encadrement doivent être renforcés afin que les malades soient traités avec le respect qui leur est dû ;

— ils doivent également recevoir une formation économique, sociologique et administrative ;

— leur expérience pratique doit être élargie, avant leur propre installation par un stage dans un Centre de santé ou dans une Mal-



La santé est liée aux conditions de travail...

son médicale habilitée à cet effet ;  
 — enfin la démocratisation des études et l'allocation d'études doivent permettre d'élargir le recrutement à des catégories sociales auxquelles la médecine (ainsi d'ailleurs que la pharmacie et l'art dentaire) est jusqu'à présent pratiquement interdite, et d'augmenter le nombre des étudiants en fonction de l'augmentation de la consommation médicale prévue pour les années à venir ;  
 — de même des congés avec maintien du salaire doivent être accordés aux membres particulièrement qualifiés des professions para-médicales, qui désirent s'engager dans les études médicales ;  
 — les écoles dentaires doivent être nationalisées et transformées



Le P.S.U. préconise une médecine qui ne soit ni « la médecine de papa » ni la médecine pseudo-sociale de type militaire !

en Instituts de spécialisation des Facultés de médecine.  
 ● L'augmentation des crédits consacrés à la recherche scientifique, trop souvent abandonnée actuellement à l'initiative et à l'emprise des laboratoires privés.  
 ● L'encouragement aux formules collectives d'exercice de la médecine, principalement dans les régions défavorisées et dans les grands ensembles urbains ; éventuellement avec l'aide des municipalités et de la Sécurité Sociale.  
 — Médecine de groupe, c'est-à-dire association de médecins d'une même discipline ;  
 — Médecine d'équipe, c'est-à-dire association de médecins de diverses spécialités ;  
 — Centre de santé, sans but lucratif, avec participation des médecins à la gestion.  
 ● L'extension du système conventionnel et son amélioration par la satisfaction des revendications présentées en commun par les assurés sociaux et les médecins : statut du médecin conventionné ; reconnaissance d'une promotion interne fondée sur l'enseignement post-universitaire.  
 ● La généralisation du tiers payant pour les médicaments, analyses, appareils et l'amélioration du remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques (le ticket modérateur du régime général doit être ramené à 10 p. 100 et totalement supprimé dans de nouveaux cas médicaux et sociaux : personnes âgées, familles nombreuses, mères seules, bas revenus).  
 ● Le libre choix du praticien pour les ressortissants des régimes spéciaux.  
 ● L'extension progressive de la Sécurité Sociale à l'ensemble de la po-

population et l'institution d'un véritable revenu de remplacement en cas d'incapacité physique ou psychique.  
 ● Le développement, la revalorisation et la coordination de la prévention (hygiène scolaire, protection maternelle et infantile, hygiène mentale, lutte contre la tuberculose, accidents de la route, etc.) ; la création d'un organisme autonome de médecine du travail (actuellement entre les mains du patronat) ayant pouvoir d'animer efficacement la lutte contre les maladies professionnelles et les accidents du travail.  
 ● La promotion de l'enfance inadaptée : développement d'un équipement spécialisé et recours aux placements familiaux ; création de consultations ambulatoires médicales, psychologiques et pédagogiques ; contrôle réel des Pouvoirs publics sur les Maisons d'enfants existantes, etc.  
 ● Le maintien le plus prolongé possible des personnes âgées dans leur cadre habituel, grâce à une multiplication des aides familiales et des

foyers de quartier et la transformation des hospices de vieillards en maisons de retraites de dimensions humaines et suffisamment nombreuses pour satisfaire aux demandes.

● Développement considérable de la réadaptation fonctionnelle et du reclassement professionnel à tous les niveaux de la maladie et de l'hospitalisation.

● La liberté d'information et d'attitude sur la maternité volontaire (planning familial).

Mais cette bataille offensive, mobilisant ensemble travailleurs de la santé et usagers, doit elle-même déboucher sur des perspectives à plus long terme. La lutte pour les objectifs immédiats du programme santé fait partie intégrante de la lutte d'ensemble contre le régime ; elle aboutit à une remise en cause du système.

Elle ne peut que s'enchaîner avec les luttes pour un régime de transition vers le socialisme et la création d'un service social de santé.

## IV. - Un programme cohérent

### La transition vers le socialisme

1) Caractère de cette transition.  
 La transition vers le socialisme verra donc la constitution d'un service social de santé qui aura pour mission de mettre en œuvre la politique sanitaire et d'assurer la gestion du patrimoine sanitaire de la nation.

Mais la transition devra s'effectuer par étapes. La mise en œuvre d'une politique socialiste de la santé exige des choix économiques. Elle est donc liée à la planification démocratique.

A chaque étape de la croissance économique et du progrès social doit correspondre une étape dans la constitution du service social de santé. La médecine socialiste se développera en rapport avec le processus général de socialisation économique. Les étapes successives permettront d'éviter les tensions et les inadaptations.

2) Les étapes vers le socialisme.  
 Bien qu'il ne soit pas possible dès maintenant de prévoir tous les détails du déroulement chronologique exact, les premières étapes viseront à assurer l'infrastructure indispensable et l'équipement en hommes (médecins et personnel sanitaire) pour lesquels certains délais sont nécessaires, ainsi qu'à promouvoir les réformes qui seules permettront d'atteindre des points de non retour vers les structures du passé.

a) Réalisation ou parachèvement des mesures déjà réalisables immédiatement :

- Equipement hospitalier ;
- Extension de la Sécurité Sociale à l'ensemble de la population ;
- Réforme et démocratisation de l'enseignement médical ;
- Augmentation du nombre des médecins en fonction d'études prévisionnelles ;
- Formation et recrutement de personnel para-médical. Education sanitaire permettant à la population de tirer le meilleur parti de la nouvelle organisation. Elle sera l'œuvre des médecins, des assistants sociaux, des enseignants, etc.

b) Mise sur pied des structures démocratiques du Service social de santé qui aura dès lors pour mission d'animer les transformations, d'en contrôler la réalisation et de les prendre progressivement en charge.

c) Socialisation des pôles de domination économique de la médecine :

- Industrie pharmaceutique et pharmacie en gros ;
- Fabrication d'appareillage médical ;
- Editions médicales ;
- Sociétés capitalistes à activités sanitaires ;

— Etablissements thermaux.

d) Regroupement de tous les organismes de médecine publique (hôpitaux, dispensaires, Centres de diagnostic ou de soins, etc.), de quelques régimes qu'ils soient (hôpitaux d'Etat, établissements communaux, régimes miniers, etc.).

e) Socialisation et prise en charge par le service social de santé des cliniques et établissements privés.

f) Création de maisons médicales (de quartier, de communes, de canton) soit par affectation des anciens dispensaires ou des petites cliniques, soit par construction de nouveaux bâtiments.

Ultérieurement, les cabinets privés médicaux et para-médicaux seront à leur tour progressivement intégrés dans le Service social de santé ; les installations seront rachetées, le corps médical et les para-médicaux seront invités à entrer dans le Service social de santé.

Le financement du Service social de santé au cours de ces différentes étapes sera assuré par participation aux recettes de la Sécurité Sociale dont l'assiette des cotisations aura été transformée.

Ainsi coexisteront pendant un certain temps un secteur public et un secteur privé, également financés par la Sécurité Sociale. Mais il est évident que l'Etat devra aider au développement du Service social de santé, en particulier pour les investissements.

### Une solution socialiste : le Service social de santé

Le Service social de santé est un service public chargé de la protection de la santé de la nation, unifié, décentralisé, géré démocratiquement à tous les échelons par des conseils tripartites, responsables du personnel et de l'équipement sanitaire, assurant un fonctionnement coordonné des différentes activités médicales financés par l'impôt.

#### 1) Structures :

A. — Il est unifié :

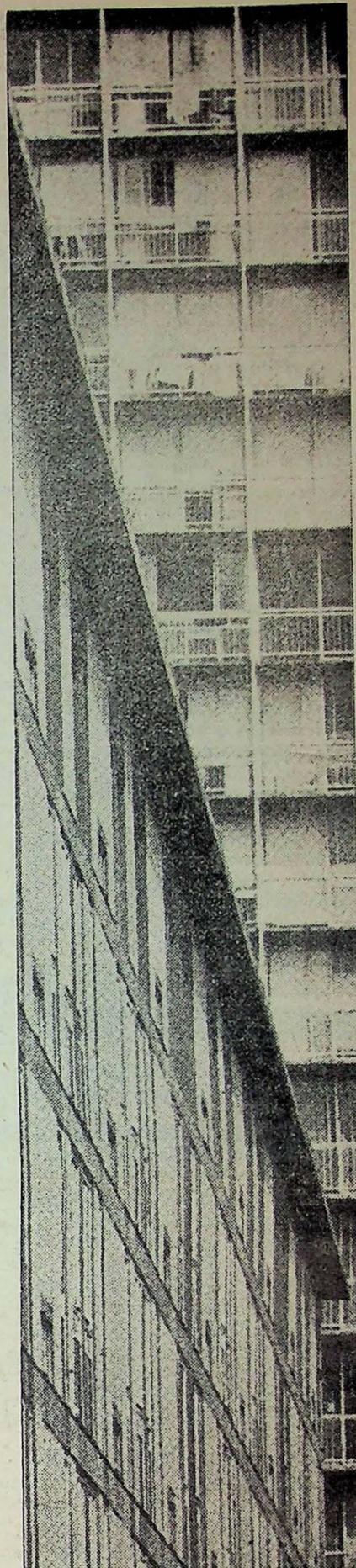
L'intégration progressive des structures anciennes permet une meilleure utilisation des établissements et du personnel en :

— Regroupant tous les établissements sanitaires (ex-privés, ex-publics, ex-généralistes et ex-spécialisés, etc.) ;

— Redistribuant rationnellement leurs missions ;

— Transformant les établissements hospitaliers qui sont actuellement des établissements publics à caractère communal en établissements publics à caractère national, faisant partie du Service social de santé ;

— Regroupant tout les personnels sanitaires (médicaux, para-médicaux, techniques, administratifs, etc.), des différentes branches (pré-



La santé est également liée aux conditions de vie.

vention et soins, médecine générale et spécialités, médecine praticienne et hospitalière).

#### B. — IL EST DECENTRALISE :

Chaque échelon est régi par un « Conseil de santé » compétent pour le territoire correspondant.

● Le Conseil national de la santé.

Il est chargé de la définition de la politique sanitaire nationale (dans le cadre des directives fixées démocratiquement par les organes politiques responsables) et du contrôle de son application sur l'étendue du territoire national ; il assure la gestion des établissements et institutions à caractère national ; il veille à la coordination à l'échelon national (personnel, établissements, équipements).

● Les Conseils régionaux et départementaux de santé ont les mêmes prérogatives sur l'étendue de leurs territoires respectifs et gèrent directement les Centres hospitaliers universitaires et les Centres hospitaliers.

● Les Conseils de district de santé, soit pour un arrondissement, soit

## Bulletin d'abonnement TRIBUNE SOCIALISTE

NOM .....  
 Adresse .....

### Désire s'abonner

Pour une durée de  
 (Rayer les mentions inutiles.)  
 Soutien : à partir de .... 70 F  
 1 an ..... 35 F  
 6 mois ..... 18 F

Signature :

54, boulevard Garibaldi, Paris-15<sup>e</sup>  
 C.C.P. PARIS 5826-65

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A.  
 59-61, rue La Fayette  
 Paris (9<sup>e</sup>)



...Il existe une pénurie dramatique de personnel paramédical.

pour une commune (selon l'importance de la population) ont les prérogatives correspondantes et gèrent directement la ou les cliniques primaires de district.

● Enfin les Maisons médicales, qui constituent l'échelon de base du Service social de santé, ont leur autonomie administrative et leur propre Conseil de gestion.

### C. — IL EST DEMOCRATIQUE :

Les Conseils de santé sont constitués à tous les échelons sur la base du tripartisme, assurant la représentation :

- de l'Etat ou des collectivités locales ;
- des usagers (Sécurité Sociale, mutualité, associations de malades pendant une certaine période, puis représentants élus) ;
- du personnel médical, paramédical, administratif, etc.

L'élection est faite au suffrage direct pour les Conseils de gestion des Maisons médicales, au suffrage indirect pour les échelons supérieurs.

### D. — INFRASTRUCTURE MEDICALE ET HOSPITALIERE

Elle est ainsi constituée :

- Institutions nationales spécialisées ;
- Centres hospitaliers universitaires (un ou plusieurs par région, selon l'importance de la population) ;
- Centres hospitaliers (un ou plusieurs par département) ;
- Cliniques primaires : elles sont urbaines (par quartier) ou rurales (par canton). Ce sont les anciennes cliniques privées ordinaires, les anciens hôpitaux publics ordinaires, les anciens hôpitaux ruraux ;
- Maisons médicales : de quartier, de commune, de canton.

### 2) Equipement :

#### A. — ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS

- Une politique de construction hospitalière est poursuivie régulièrement, qui tend, dans le cadre du Plan national et des plans régionaux, à satisfaire les besoins quantitatifs et qualitatifs et à aménager au mieux l'espace géographique dans le domaine sanitaire ;
- Une politique de formation des personnels hospitaliers est menée parallèlement. L'aspect psychologique et humain de la maladie fait l'objet d'une éducation systématique de tous ;
- L'équipement hôtelier est ra-

dicalement transformé : chambres individuelles, diététique, visites et accueil des familles.

### B. — MAISONS MEDICALES :

- Elles doivent comporter :
- un équipement administratif (archives, secrétariat) ;
  - un équipement médical (avec radiologie et éventuellement laboratoire) ;
  - un personnel auxiliaire (infirmières, kinésithérapeutes, assistantes sociales, puéricultrices) ;
  - un équipement dentaire ;
  - une officine pharmaceutique.

### 3) Fonctionnement

#### A. — MEDECINE HOSPITALIERE

Sauf pour les Centres hospitaliers universitaires, axés sur l'Enseignement et la Recherche, médecins hospitaliers et praticiens des Maisons médicales font partie d'une même équipe, dans un secteur géographique donné, assurant ainsi une grande homogénéité entre les deux types de soins. Les médecins hospitaliers sont consultants à la Maison médicale et dans les cliniques primaires. Les praticiens des Maisons médicales assument, dans la mesure des possibilités, des responsabilités hospitalières ; leur indépendance technique vis-à-vis du chef de service hospitalier est totale lorsqu'ils exercent à la Maison médicale.

La liberté du choix de l'hôpital par le malade est reconnue.

#### B. — MEDECINE PRATICIENNE

● Le médecin praticien bénéficie de l'organisation matérielle du personnel para-médical et du secrétariat administratif de la Maison médicale, pour les consultations et de la clinique primaire pour l'hospitalisation.

Débarassé des tâches ingrates qui l'accablent actuellement, il retrouve le rôle prééminent qui doit lui revenir ; il peut faire la synthèse des avis des spécialistes et remplir pleinement son rôle de médecin de famille ; de plus il peut être un hygiéniste et un éducateur sanitaire dans le secteur où il exerce. Enfin, travaillant selon un horaire régulier et jouissant des moments de détente indispensables à la culture et à la vie familiale, le médecin peut compléter ses connaissances au fur et à mesure des progrès de la médecine, et s'il le souhaite, se spécialiser tardivement.

● La liberté de prescription du médecin est entière (nous avons vu qu'il aura reçu une formation économique et sociale lui permettant de juger des incidences financières de ses actes).

Le secret professionnel est rigoureusement respecté.

La liberté de choix du médecin par le malade est possible :

- entre les médecins d'une même Maison médicale ;

— entre les Maisons médicales d'un même district.

● De même en raison de la nécessité du travail en équipe, le médecin doit pouvoir choisir sa Maison médicale.

La rémunération de l'omnipraticien et du spécialiste est forfaitaire, mais elle est en rapport avec son crédit auprès des malades, ses titres universitaires et hospitaliers, ses travaux scientifiques, son ancienneté, sa participation à l'Enseignement post-universitaire.

géré avec une complète autonomie).

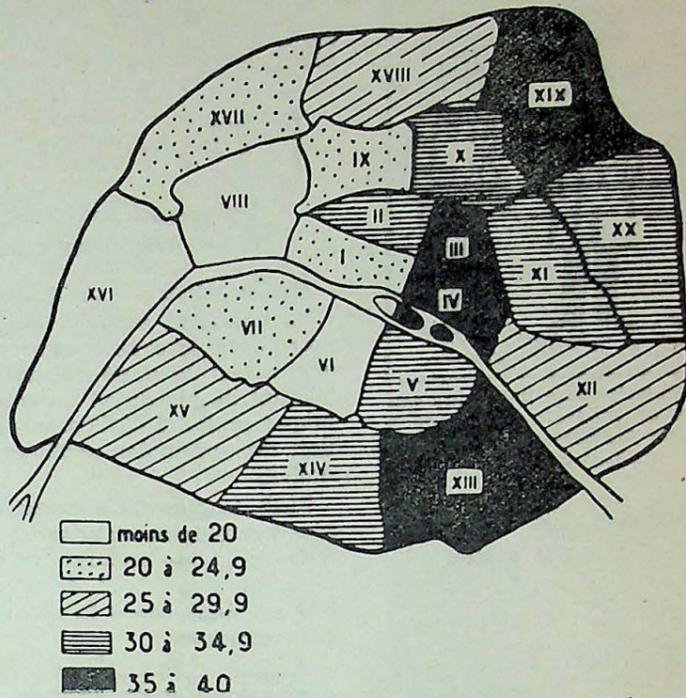
— L'assurance maladie de la Sécurité Sociale a cessé progressivement de fournir les prestations en nature et a été remplacée par le Service social de santé.

— Il est créé un nouvel organisme social assurant les différents revenus de remplacement :

- indemnités journalières (maladie, accident de travail) ;
- Prestations familiales ;
- Chômage, vieillesse.

Il existe donc deux services pu-

— MORTALITÉ PAR TUBERCULOSE TOUTES FORMES. PARIS 1955-1958. TAUX POUR 1.000 SUJETS DE TOUTS ÂGES.



La tuberculose frappe surtout les quartiers populaires.

● La Maison médicale doit être le point de jonction à l'échelon local entre la médecine préventive et la médecine de soins, ainsi :

— le pédiatre est également responsable de l'hygiène scolaire ;

— un praticien qualifié dans le groupe doit contrôler la protection maternelle et infantile ;

— le psychiatre anime la prophylaxie mentale ;

— le phthisiologue est également chargé de diriger la lutte antituberculeuse ;

— dans toute la mesure compatible avec la technicité des problèmes et les conditions locales, un omnipraticien participe également à la médecine du travail ;

— le chirurgien-dentiste fait la prophylaxie des affections dentaires à l'école, etc.

#### 4) Financement :

La gratuité des soins, des médicaments et des appareillages est totale.

Le budget du Service social de santé est financé par l'impôt (et

blics parallèles gérés l'un et l'autre démocratiquement :

— le premier pour les prestations en nature ;

— le second pour les prestations en espèces.

### CONCLUSION

Cet ensemble progressif de mesures doit être pris non dans un sens coercitif, mais dans un sens dynamique en associant les usagers, les médecins et le personnel sanitaire à cette grande œuvre : l'organisation de la santé et en donnant à ces derniers les moyens d'y travailler.

Sa réalisation demandera la mobilisation de tous les groupements intéressés : professionnels et étudiants, agents hospitaliers, syndicats de travailleurs, organisations de malades, familiales et mutualistes, Sécurité Sociale, partis politiques se réclamant du socialisme.

De plus l'harmonisation des régimes sociaux européens prévue pour 1970 nous impose d'œuvrer en liaison avec les groupements correspondants des autres pays d'Europe.

Ainsi serait assurée la lutte contre l'inégalité sociale devant la maladie et la mort qui est un des aspects de la conquête du bonheur.



Un bureau d'accueil de la Sécurité sociale.

### BULLETIN D'ADHESION

Nom .....  
Prénom .....  
Adresse .....

déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande à être mis en contact avec la section la plus proche.  
(Bulletin à retourner au siège du P.S.U., 81, rue Mademoiselle, Paris (15').

Chaque semaine  
**LISEZ**  
**TRIBUNE**  
**SOCIALISTE**  
l'hebdomadaire du P.S.U.

# AFRIQUE DU SUD

## L'apartheid et le jeu de la France.

Le 6 novembre 1962, l'assemblée générale de l'O.N.U. invite les Etats membres à rompre leurs relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud. En avril 1963, un Comité spécial sur l'apartheid est créé auprès de l'O.N.U., son premier rapport sera approuvé par la conférence d'Addis-Abeba : il demande aux Etats intéressés de cesser toute assistance qui pourrait, de près ou de loin, contribuer au renforcement militaire de la République Sud-Africaine. A plusieurs reprises, le Conseil de Sécurité adopte des résolutions dans cet esprit. En novembre 1963, l'embargo sur le pétrole est décidé, les U.S.A., la Grande-Bretagne et la France votent contre. En janvier 1964, les U.S.A. acceptent l'embargo sur les armes et les munitions ; plus tard, le gouvernement, travailliste, fera de même (ce qui, soit dit en passant, n'exclut nullement les relations économiques prépondérantes entre ces deux pays et l'Afrique du Sud). En novembre 1964, le Comité spécial, constatant que plusieurs Etats continuent d'envoyer des armes en Afrique du Sud, leur adresse un questionnaire pour en connaître les raisons : la France ne répond pas et on prête même à un haut fonctionnaire du ministère des Armées une déclaration selon laquelle l'Afrique du Sud « serait l'un des meilleurs clients de la France pour les armes ». En février 1965, un hebdomadaire londonien croit pouvoir déclarer que la France vient de vendre à l'Afrique du Sud une grande quantité d'armes et « probablement des engins sol-air destinés à remplacer les bloodhounds que la République devait recevoir de Grande-Bretagne ».

Quelques semaines après, le 5 avril, M. Schmittlein, président du groupe parlementaire France-Afrique du Sud, précisa publiquement à son arrivée à Johannesburg que la France n'est pas solidaire des décisions prises sur l'embargo des armes, que le général de Gaulle a mis l'accent (auprès de M. H. Wilson) sur le « fait que chaque pays a le droit d'avoir le gouvernement qu'il a choisi » et, enfin, que la France « continuerait à voter contre toute résolution destinée à sanctionner la politique de l'Afrique du Sud ».

Même brièvement, on ne peut être plus clair et on ne peut mieux souligner certaines divergences de tactique entre la France et ses grands alliés, mais divergences qui, curieusement et à la différence d'autres cas (Vietnam, Saint-Domingue, etc.), placent la France dans le camp des ultras. Le cas de l'Afrique du Sud est important à analyser de plus près pour plusieurs raisons : pour l'évolution même de la politique de l'apartheid, pour mieux comprendre la situation africaine au niveau aussi bien du Congo que de l'Afrique orientale et « anglaise » ; et, enfin, pour mieux évaluer la « valeur » de la politique gaulliste (1).

### Une politique de pénétration à l'abri du légalisme

On connaît la thèse principale de la diplomatie gaulliste : nul n'a le droit de se mêler des affaires intérieures d'un Etat tiers et chaque Etat souverain a le droit d'entretenir des relations de toute nature avec tout autre Etat souverain. Dans un monde où de nombreux Etats viennent tout juste d'acquiescer leur indépendance, dans une situation où les Etats-Unis sont précisément ceux qui interviennent le plus souvent dans les affaires des « autres » et dans un contexte de « coexistence pacifique » où chaque politique semble en avoir une conception particulière, on conçoit aisément que la diplomatie gaulliste soit fréquemment bien accueillie et que l'on puisse la taxer de « libérale ». Il n'appartient pas à notre propos de ce jour d'analyser les motifs de cette politique étrangère, ni de préciser les limites de l'aide gaulliste au tiers monde ; du moins, l'exemple

(1) Il ne faudrait pas naïvement croire que l'acceptation par les U.S.A. et la Grande-Bretagne de l'embargo sur les armes ait pour autant des effets évidents. En effet, désormais les pays occidentaux participent sur place et directement à de multiples implantations d'industries d'armement ; l'Afrique du Sud, selon son ministre des Armées, s'est procuré 120 licences en vue de la fabrication d'armes modernes, etc.

de l'Afrique du Sud est là, qui témoigne des contradictions du dessein gaulliste et qui, en retour, l'éclaircit d'une manière quelque peu inquiétante. Car, en effet, tout le « légalisme » mis en avant par Paris, et qui peut être utile dans plusieurs conjonctures, se retourne lorsqu'il s'agit de l'Afrique du Sud : dans ce cas, le premier effet du légalisme gaulliste est de consolider la politique d'apartheid, subsidiairement il autorise une certaine ouverture « française » dans une région de l'Afrique qui, jusqu'ici, semblait plutôt réservée aux influences britanniques, portugaises et en définitive américaines.

En général, l'on sait les mesures internationales que le gouvernement français n'applique pas ; par contre, il est beaucoup plus difficile de savoir quelle est l'aide apportée par la France, particulièrement en matière militaire, que ce soit d'ordre privé ou public. Du moins peut-on affirmer que la France a fourni à l'Afrique du Sud avions, hélicoptères, qu'elle offre des bourses pour des techniciens supérieurs (physiciens, etc.), qu'elle collabore au Centre atomique de Pelindaba, etc.

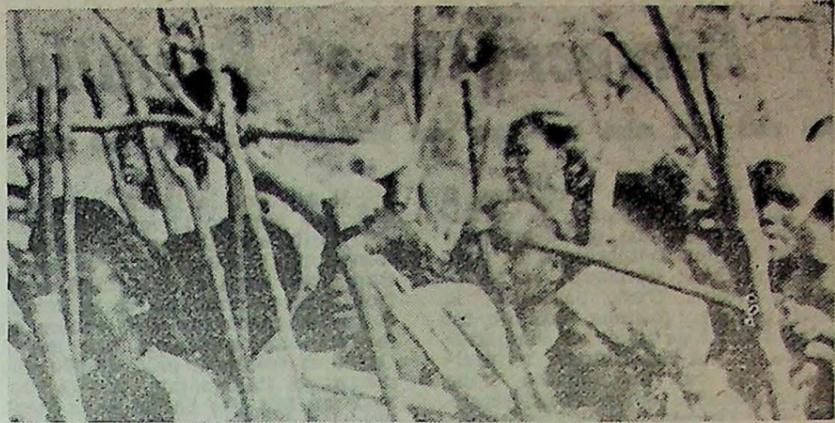
Cet apport direct comme le refus des divers embargos constituent, outre un appui moral, politique à la cause de l'apartheid, une aide économique et financière véritablement stimulante. En effet, au lendemain des massacres de Sharpeville (mars 60), l'économie sud-africaine s'est trouvée en très mauvaise posture du fait même des incertitudes des classes dirigeantes vis-à-vis de l'attitude à venir des grandes puissances capitalistes. Le soutien économique des U.S.A. fut décisif : en juin 1963, par rapport à 1960, les réserves d'or et de devises ont triplé, c'est le boom. Dans cette remontée spectaculaire, la part des capitaux français n'est pas prépondérante ; mais aujourd'hui on s'achemine vers un blocus beaucoup plus rigoureux de l'Afrique du Sud, dès lors l'attitude nette de la France peut, en maintes occasions, apparaître comme plus opportune aux yeux des dirigeants de Pretoria pour qui le « double jeu » des U.S.A. et de la Grande-Bretagne ne manque pas de poser quelques problèmes, dans la mesure même où la conjoncture économique est bonne.

Or ce soutien, déguisé ou ferme, entretient les dirigeants blancs, non seulement à maintenir leurs conceptions ultra, mais encore à les développer dans des perspectives extrêmes. Ainsi l'augmentation du budget militaire prend en Afrique du Sud des proportions vertigineuses : en 1961, 112 millions de dollars ; en 1965, 294 millions. Concrètement, cela se traduit à la fois par une aggravation de l'hystérie des Blancs (on invente « le revolver pour dames », on exige que chaque chef de famille prenne connaissance d'« un plan national de survie », etc.) et par l'aggravation des termes de la contradiction qui oppose les Blancs aux Noirs. Demain, l'armée des Blancs sera — si elle ne l'est déjà — une armée ultra-moderne, dotée peut-être d'armes nucléaires.

On imagine la signification de ce revolver braqué vers le reste de l'Afrique ; en outre, cela conduit les Noirs à se préparer à affronter non plus des forces colonialistes de « papa », mais une armée moderne au service de l'idéologie la plus ultra. Cette perspective nous confirme dans l'idée qu'un certain type de guerre colonialiste est mort et que l'on s'achemine dans les points chauds vers des conflits à la Vietnam : la technique contre la guérilla.

L'influence française déterminante s'arrête en Afrique aux anciennes A.O.F. et A.E.F., dès lors l'attitude de Paris à l'égard de l'Afrique du Sud vise à favoriser un développement de cette influence, non seulement en République Sud-Africaine, mais dans toute cette région.

Il est, à cet égard, important de souligner que pendant que des capitaux étrangers se déversent en Afrique du Sud, des intérêts sud-africains s'investissent en Rhodésie du Sud, en Angola, en Mozambique. Or, au Nord, se trouve le Congo ; là, également, on assiste à une très violente opposition entre la France et les U.S.A. : le légalisme français, ici, joue en faveur de Tschombé. L'admission



(Photo Keystone)

Afrique du Sud : Des bâtons qui pourraient bien annoncer des guérillas...

de ce dernier à l'O.C.A.M. peut aussi bien signifier un accroissement de l'influence U.S. (le récent voyage aux U.S.A. de Yameogo, de la Haute-Volta, en serait une preuve) qu'au contraire un point marqué par la diplomatie gaulliste. En tout état de cause, au Congo, comme en Afrique du Sud, la France soutient directement et ouvertement les forces colonialistes et ceci dans la perspective de diminuer l'influence américaine à son profit. Dans cette stratégie (2), l'attitude à Saint-Domingue et au Vietnam vise les mêmes objectifs par le soutien des forces progressistes.

On est donc conduit à tenir compte de résultats tout à fait différents

(2) Le choix de l'étalon-or explique-t-il cette sympathie pour l'un des principaux producteurs du métal précieux ?

lorsqu'il s'agit de l'Afrique du Sud ou du Congo. A plus ou moins long terme, ces abcès seront internationalement explosifs comme l'est le Vietnam, quel sera alors le rôle de la France ?

En outre, peut-on penser valablement que l'influence française parviendra à supplanter celles des U.S.A. ? On peut en douter ! Cette brève analyse conduit à montrer les limites de la stratégie gaulliste et à prouver que ses ouvertures tactiques ne peuvent devenir déterminantes que si elles s'inscrivent dans une stratégie différente, c'est-à-dire de gauche. Dans l'immédiat, nous nous devons donc de faire connaître la situation en Afrique du Sud, de lutter contre l'apartheid et de contrer la politique gaulliste au niveau de ses plus évidentes contradictions.

## DIPLOMATIE

### La main tendue aux « bons nègres ».

Tandis qu'au Conseil de Sécurité, le représentant du gouvernement français marque sa désapprobation aux Etats-Unis pour leur intervention dans les affaires intérieures de Saint-Domingue, à Paris, le Pouvoir reçoit Tschombé, l'homme qui a aidé les Américains à consolider leur domination sur le Congo ex-belge. Une fois de plus éclatent les incohérences de la politique étrangère de la V<sup>e</sup> République, quelques mois après un retentissant discours sur la défense des indépendances nationales face aux grandes « hégémonies ».

Un an avant l'indépendance congolaise, un milliardaire africain prenait contact avec ses homologues américains : Moïse Tschombé, qu'on n'appelait pas encore Monsieur Tiroir-Caisse. L'Afrique menaçait de devenir un mauvais terrain pour les affaires. Les peuples impatientes de se libérer de la tutelle des intérêts occidentaux laissaient entendre qu'ils ne se contenteraient pas d'une indépendance formelle, qu'ils voulaient acquiescer dans les plus brefs délais la maîtrise de leur économie. Au Congo, la situation était particulièrement alarmante pour le « business » américain. Certes, les hommes d'affaires des Etats-Unis n'étaient pas majoritaires dans l'Union Minière ni dans la Société Générale, aux mains du capital belge. Ils contrôlaient néanmoins l'économie congolaise, étant acheteurs de tout l'uranium et de la quasi-totalité du cuivre, sans parler des diamants extraits des mines de ce pays. Tschombé mit alors au point avec ses partenaires d'outre-Atlantique les principales mesures à prendre au cas où le peuple congolais prendrait son indépendance trop au sérieux, au détriment des milliardaires de toutes nationalités. Quand Lumumba vint au pouvoir, ce plan fut dans un premier temps appliqué point par point.

Sans doute, par la suite, tout n'alla pas si bien ; Washington disgracia Monsieur Tiroir-Caisse. Certains confrères en conclurent même que Tschombé était l'homme du capital belge, en concurrence avec le capital américain, représenté par Adoula. C'était voir un peu sommairement les choses. Il y avait en réalité des dissensions passagères au sein même du capital américain, représenté par Adoula. C'était voir un peu sommairement les choses. Il y avait en réalité des dissensions passagères au sein même du capital américain, représenté par Adoula. C'était voir un peu sommairement les choses. Il y avait en réalité des dissensions passagères au sein même du capital américain, représenté par Adoula.

par Barry Goldwater et dont certaines ramifications s'étendaient jusqu'à Bruxelles.

Qu'importe d'ailleurs ! Tout ce monde depuis lors s'est réconcilié sur le cadavre de Patrice Lumumba, le héros dont tout un continent vénère aujourd'hui la mémoire. Tschombé, après deux ans d'exil, est revenu à la tête du gouvernement de Léopoldville avec la permission des U.S.A. et l'aide des mercenaires blancs d'Afrique du Sud. Tel est l'homme que Paris accueillait cette semaine.

Pour nos gouvernants, c'est, paraît-il, une visite bénéfique : Tschombé vient de signer l'adhésion de son pays à l'O.C.A.M. Mais qu'est-ce que l'O.C.A.M., Organisation de Coopération Africaine et Malgache ? Cet organisme, qui s'appela jadis U.A.M., puis U.A.M.C.E., est constitué dans sa majeure partie des Etats de l'ancienne Union française, les plus dociles vis-à-vis du capital français et européen. Des républiques africaines l'ont quitté depuis longtemps : la Guinée, le Mali. D'autres tendent de plus en plus à ne manifester au sein de cet organisme qu'une présence toute formelle : le Congo-Brazzaville, la Mauritanie, le Cameroun, le Ruanda, la République centrafricaine. L'O.C.A.M. est méprisé par les Etats africains indépendants. Ceux-ci, jusqu'à présent, n'osaient pas trop manifester leurs sentiments en raison de certaines contreparties de la politique gaulliste : aide à l'Algérie, position modérée à l'égard du Vietnam. Ce silence leur sera de plus en plus difficile, maintenant que la France accorde sa protection au suspect n° 1 de l'affaire Lumumba.

Quelles sont les intentions secrètes de notre diplomatie en Afrique ? Contrer les Américains ! Certainement pas. Au Congo-Léo, le capital américain est aujourd'hui tout-puissant, mais sa son impopularité croissante dans le tiers monde, il a besoin d'un prête-nom. Il avait la Belgique qui, en proie aux difficultés intérieures que l'on sait, tenait de plus en plus mal cet emploi. La V<sup>e</sup> République est-elle candidate à cette succession ?

Pour nous, notre position vis-à-vis de l'Afrique demeure inchangée : nous tendons la main aux peuples africains, pas aux « bons nègres ».

Jacques Vivien.

# 1945 La République démocratique allemande 1965

## (II) Démocratie et Socialisme • Un reportage de B.-A. BRILLE

POUR aborder ces problèmes, il faut se débarrasser de certaines conceptions qui nous sont propres, à nous habitants d'un pays industriellement développé et socialement évolué. C'est, peut-être, la chose la plus difficile, car on est toujours tenté de juger en comparaison (de ce que l'on connaît, naturellement), et non en fonction d'une situation donnée qui nous est étrangère (1). De plus, il est important d'introduire, avant notre jugement, une certaine connaissance des caractères et des coutumes.

En ce qui concerne l'Allemagne, il faut se souvenir des caractères spécifiques d'un peuple profondément marqué, dans l'Histoire, par Bismarck et le prussianisme. Et aussi, avant de juger définitivement, repenser cette Histoire qui vit la montée de la puissance impérialiste germanique, la défaite de 1918 et son humiliation, les erreurs du traité de Versailles, puis, après la terrible crise économique, l'échec de la social-démocratie, la naissance et la montée du nazisme, et enfin l'infamie fin de Hitler sous les ruines du fascisme et dans le sang du peuple allemand.

Tout ceci n'est point oublié par ceux qui sont actuellement au pouvoir en R.D.A.

Alors que les décombres fumaient encore, les premiers combattants antifascistes sortaient de l'ombre ; les militants communistes et socialistes, miraculeusement survivants, revenaient des camps de concentration...

Il n'existait plus rien, ou pratiquement plus rien des structures de la société ; la misère était générale et profonde était la conviction de la culpabilité allemande dans ce conflit qui avait coûté au monde près de 55 millions de morts, 90 millions de blessés et 1.350 milliards de dollars de dépenses et dommages de guerre.

Mais les véritables coupables — ceux qui ont entraîné le peuple dans le fascisme et la guerre — ce furent tous ceux qui ont joué sur Hitler la carte de leur propre fortune : les magnats des monopoles de l'industrie, ceux de la finance, les généraux qui rêvaient de revanche impérialiste, les fonctionnaires nazis qui gagnèrent soudain une autorité douteuse ; enfin, toute la lie d'une population désespérée, mise en condition, et encadrée militairement.

Les Allemands de l'Est le disent sans contrainte : « Le 8 mai 1945 a apporté au peuple allemand la libération de la guerre, du militarisme et de la terreur nazie. Le 8 mai fut, pour la plus grande masse des Allemands, le jour de la libération du plus lourd fardeau et de la honte la plus terrible qui se soient jamais abattus sur la nation allemande. »

C'est dans ce contexte — très vivace encore en R.D.A. — que les premiers responsables de l'Allemagne de l'Est devaient penser la reconstruction d'un pays socialiste. Tout était possible, puisque tout partait de la table rase. Alors que chez nous, lorsque nous pensons révolution socialiste, il nous faut bien tenir compte de l'existence du capitalisme et des classes structurées, en Allemagne, en 1945, l'expérience socialiste ne devait rencontrer d'autres oppositions que dans les secteurs soumis encore à l'influence du capitalisme et de ses supports étrangers.

Le miracle allemand qu'on a tant célébré n'est, en fait, que le résultat conjoint du capitalisme (américain pour la majeure partie) et des qualités allemandes :

Le socialisme en R.D.A., c'est la volonté inébranlable d'hommes qui ont souffert et qui ont juré que ne renaîtraient plus jamais — chez eux — les germes du fascisme et de la guerre. « Nous jurons — disent les dirigeants de la République démocratique allemande — que jamais une nouvelle guerre ne partira du sol allemand ».

C'est dans cette obsession de la guerre — liée par essence au capitalisme — dans cette psychose d'une paix toujours menacée par l'extérieur qu'est née et que se construit, en R.D.A., une société qui se veut socialiste.

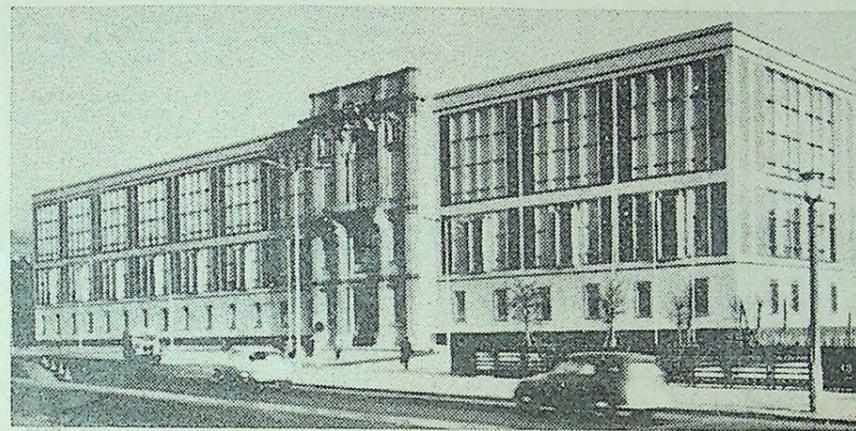
Qu'en est-il réellement ? Notre réponse ne sera pas formelle. On ne juge pas un pays en quelques jours. Mais la documentation, les déclarations qui nous ont été faites, les conversations peuvent permettre de nous former une opinion.

ON sait que la R.D.A. compte un peu plus de 17 millions d'habitants répartis sur une superficie d'environ 108.300 kilomètres carrés. Rappelons aussi que la R.D.A. a des frontières communes avec la Pologne et la Tchécoslovaquie, et encore que le territoire spécifique de Berlin-Ouest se trouve à près de 200 kilomètres de l'Allemagne de l'Ouest, mais ne fait pas partie de la République fédérale (ce qui explique que le maire est appelé : bourgmestre-régnant et qu'il gouverne Berlin-Ouest avec un Sénat distinct du Parlement fédéral). Berlin-Ouest représente, en fait, une entité politique spécifique.

### L'Etat

LA « Chambre du Peuple » est l'organisme suprême de la République démocratique allemande. Tous les autres organismes de l'Etat lui sont directement ou indirectement subordonnés et sont responsables devant elle.

C'est la Chambre du Peuple qui élit le Conseil d'Etat et investit le Conseil



Berlin-Est : La Maison du Parlement.

des ministres. Naturellement, c'est elle qui détient le pouvoir législatif.

La « Chambre du Peuple » est composée de 434 députés, auxquels s'ajoutent les 66 représentants élus par la capitale (Berlin). Sur les 500 députés de la Chambre du Peuple, on dénombre : 283 ouvriers, 52 paysans, 70 employés, 59 artisans et commerçants, 23 intellectuels et 13 divers.

La Constitution est entrée en vigueur le 7 octobre 1949, le jour même de la fondation de la R.D.A. Ce n'est pas un référendum tel que nous le connaissons qui a admis la Constitution. Pour la première fois de son histoire, le peuple allemand put participer à l'élaboration de la Constitution au cours de 9.000 réunions des partis et des organisations, ainsi que par 15.000 suggestions venant de la population.

### Le gouvernement

UNE disposition très particulière donne à un organisme désigné au sein de la Chambre du Peuple des pouvoirs de gouvernement : c'est le Conseil d'Etat, dont l'actuel président se nomme Walter Ulbricht. Ce dernier est entouré de six vice-présidents et de dix-sept membres. Elu par la Chambre du Peuple pour quatre ans, le Conseil d'Etat est responsable devant elle. Nous ne pouvons détailler longuement les attributions du Conseil d'Etat ; précisons toutefois qu'il doit « mettre en pratique les principes de direction socialiste de l'Etat et la liaison étroite du peuple avec son Etat par l'incorporation des citoyens et des organisations sociales à la direction de l'Etat et de l'économie. »

Mais nous avouons n'avoir pas très bien saisi le véritable rôle du Conseil des ministres, qui est composé de 35 membres détenant des portefeuilles spécifiques et dont le président — nommé par la Chambre du Peuple — se nomme Willi Stoph. Ce dernier est l'un des vice-présidents du Conseil d'Etat, mais les autres ministres n'en font pas partie ; par ailleurs, Walter Ulbricht n'appartient pas au Conseil des ministres.

### Les organismes locaux

LES représentations populaires sont les conseils communaux, les conseils municipaux, les conseils d'arrondissements urbains, les parlements d'arrondissements et les parlements de districts.

Dans son domaine respectif, chaque représentation populaire établit le plan, dirige le développement de l'économie et contrôle le travail des entreprises locales de l'industrie et de l'agriculture du secteur socialiste. Elle prend aussi des mesures à appliquer dans le domaine culturel et social et elle est responsable de l'approvisionnement de la population.

On compte plus de 200.000 citoyens de la R.D.A. qui siègent dans ces représentations populaires, soit un représentant pour quatre-vingts habitants. Naturellement, la composition de ces organismes est fonction du caractère des différentes régions. Trente-six pour cent de paysans coopérateurs dans les petites villes et communes, alors que dans les arrondissements urbains, il y a trente-deux pour cent d'ouvriers.

Tout d'abord, la Confédération des Syndicats libres allemands (F.D.G.B.). Quinze syndicats professionnels sont réunis dans cette Confédération qui compte environ 6.400.000 travailleurs. La F.D.G.B. possède son propre groupe parlementaire à la Chambre du Peuple et elle désigne ses candidats pour les élections municipales locales.

Le syndicat est organisé sur le plan de la profession et de l'industrie. Son rôle est important au sein de l'entreprise où il est l'interlocuteur entre la direction et l'ensemble des salariés. C'est le Comité d'entreprise qui juge — et règle souvent — tous les conflits entre salariés et entre ces derniers et l'organisme de direction ; il est représenté, d'ailleurs, après élection générale dans l'entreprise, au sein de cet organisme. De même, il participe aux diverses commissions d'élaboration et de contrôle du Plan au niveau de l'entreprise d'abord, de la région ensuite, et enfin de la profession.

Représenté partout, du pied de l'échelle à son sommet, le Syndicat professionnel se retrouve donc au sein de la Confédération. C'est en raison de cette hiérarchie et de la spécificité des tâches que se justifie — pour la R.D.A. — le principe du syndicat unique.

Les autres organisations de masse sont l'Union démocratique des Femmes (D.F.D.), qui possède également sa propre représentation à la Chambre du Peuple ;

La Jeunesse libre allemande (F.D.J.) dont l'objectif est d'éduquer la jeunesse dans l'esprit de la paix, de la démocratie et du socialisme. Elle groupe 1,5 million de jeunes de 14 à 25 ans et elle est représentée au Parlement.

Nous devons citer encore l'organisation des Pionniers qui réunit 60 pour cent des écoliers entre 6 et 14 ans ;

L'Union culturelle allemande (K. B.), qui travaille à promouvoir la vie culturelle à la ville et à la campagne. Elle a aussi sa fraction à la Chambre du Peuple.

La Fédération gymnique et sportive (D.T.S.B.) avec 1,79 million d'adhérents organisés dans 38 associations sportives ;

L'Union des Coopératives de consommation (V.D.K.), qui groupe 742 coopératives comptant plus de 3,8 millions de membres. Cette Union dispose de 40.000 magasins de vente au détail et de 4.500 restaurants. Elle réalise un tiers du chiffre d'affaires total du commerce de détail de la R.D.A.

Il y a encore de nombreuses autres organisations, de la Croix-Rouge à l'Union des journalistes ou à celle des écrivains, ou des Beaux-Arts, ou encore la Ligue de la R.D.A. pour l'amitié entre les peuples, qui regroupe dans son sein toutes les associations dont le but est d'élargir l'amitié et les relations culturelles avec l'étranger.

Nous en terminerons pour les organisations de masse avec le Front national de l'Allemagne démocratique. C'est un large mouvement qui joue un rôle d'instrument de liaison entre l'administration et la population. En collaboration avec le bloc des partis et des organisations démocratiques, le Front national propose les candidats pour les élections à la Chambre du Peuple et aux représentations locales ; il organise les réunions publiques au cours desquelles sont présentés les candidats et où les élus et les fonctionnaires de l'administration rendent compte de leur activité.

Tout ceci paraît assez lourd et l'impression dégagée est celle d'un encadrement de la population strictement organisé. Nous imaginons assez mal une telle hiérarchie des pouvoirs dans un tel cadre. Mais n'oublions pas que le caractère allemand s'accommode aisément d'un ordre de masse.

Tout le problème est de savoir comment fonctionne la démocratie socialiste au sein de la nation.

### Les partis politiques

IL existe, en R.D.A., cinq partis politiques.

Le Parti Socialiste Unifié d'Allemagne (S.E.D.), constitué par la fusion entre le Parti socialiste et le Parti communiste. Il est le plus important par le nombre de ses adhérents et, de ce fait, joue un rôle dirigeant dans la vie politique. Son premier secrétaire est Walter Ulbricht ;

Le Parti Démocrate - paysan (D.B.D.), qui représente surtout les intérêts des paysans ;

L'Union Chrétienne - Démocrate (C.D.U.) ;

Le Parti Libéral-Démocrate (L.D.P.D.), composé de bourgeoisie moyenne progressiste ;

Le Parti National - Démocrate (N.D.P.D.) avec ses artisans, petits commerçants et aussi des anciens officiers repentis (!)

Toute cette classification est, on s'en rend compte, assez formelle, et c'est bien le P.S.U. qui commande la partie. Mais il joue le jeu nécessairement, car les cinq partis politiques sont groupés dans un Bloc Démocratique, auquel se joignent trois des plus grandes organisations de masse : la Confédération des Syndicats Libres Allemands (F.D.G.B.), la Jeunesse Libre Allemande (F.D.J.) et l'Union Démocratique des Femmes d'Allemagne (D.F.D.).

Le Bloc Démocratique débat des grandes questions de la politique intérieure et extérieure. Ses décisions sont prises à l'unanimité. On m'a raconté que, récemment, le P.S.U. avait élaboré une loi modifiant l'enseignement. Une opposition s'étant manifestée au sein du Bloc Démocratique, venant du C.D.U. en raison de quelque problème touchant la religion, le P.S.U. a dû modifier ses propositions avant de présenter son projet au Conseil d'Etat.

### Les organisations de masse

IL existe, en R.D.A., une vingtaine d'organisations qui défendent des intérêts précis et qui groupent un grand nombre d'adhérents. Nous n'en citerons que quelques-unes :

(1) Voir le premier article de ce reportage dans T.S. n° 242.

Prochain article :  
La vie économique

LIVRES

Carnets politiques de la guerre d'Algérie par Robert Buron

Robert Buron, ancien ministre M.R.P. de la IV<sup>e</sup> et de la V<sup>e</sup> République, négociateur des accords d'Évian, vient de publier ses notes relatives à la guerre d'Algérie (1). Boy-scout à barbiche, ministrable à bicyclette, l'homme est sympathique. S'il ne fait pas toujours preuve d'une grande lucidité en ce qui concerne le problème algérien, du moins le sentiment déçiré — comme le furent beaucoup de chrétiens — par le grand drame qui se déroulait de l'autre côté de la Méditerranée.

Troublé par les volte-face de de Gaulle sur l'Algérie, l'ancien ministre de Mendès-France ne demeurera pas moins au gouvernement jusqu'au départ des ministres M.R.P., en mai 1962. Il écrit à ce sujet : « Mes amis ne pensaient qu'à l'Europe, le général de Gaulle qu'à l'avenir du régime. Pour ma part, mon esprit était resté en Algérie. »

De l'aveuglement des dirigeants de la IV<sup>e</sup>...

Un des enseignements de ce livre de bon sens est qu'on peut être ministre et ne pas être mieux informé que le commun des mortels. Lorsque l'insurrection éclate dans les Aurès, en novembre 1954, l'auteur rentre précisément d'une mission en Algérie. Il ne comprend pas ce qui se passe : « Pour nous, métropolitains, l'Algérie pose peu de problèmes. Bien sûr, le niveau de vie des musulmans est généralement faible, mais n'est-il pas encore plus bas en Égypte ou en Arabie ? Sans doute, le comportement des Européens est-il souvent exaspérant ; ils n'aiment guère la métropole... et moins encore son régime démocratique... Cependant, ils ont accompli un travail considérable. Que serait l'Algérie sans eux ? »

Et pourtant, Robert Buron n'ignore pas que pour enrayer les progrès des nationalistes, le « socialiste » Naegelen a présidé au truquage des élections, contre lequel le député Fonlupt-Esperaber s'est vainement élevé dans les conseils du M.R.P. Notre ministre n'a pas l'air de comprendre l'importance de ces faits, pas plus qu'il n'envisage les répercussions assez prévisibles de la défaite française en Indochine, de la conférence de Bandoeng, des événements de Tunisie et du Maroc. Il écrit donc au début de 1955 : « J'ai peine à penser que cette question algérienne ait l'importance que lui accorde la presse de gauche et qu'une nouvelle affaire indochinoise se prépare. »

A la décharge de Buron, il faut dire que la plupart des hommes de gauche n'ont guère été plus perspicaces. Ils n'ont pas vu en particulier que le truquage des élections — en privant le nationalisme algérien de toute issue légale — ne pouvait qu'aboutir à une explosion. Les déchéirements qui en résultaient chez les nationalistes (opposition entre messalistes et centralistes) du M.T.L.D.) ne pouvaient que pousser les militants les plus résolus dans la voie de l'insurrection armée.

De même, lorsque Guy Mollet recueille une majorité écrasante (y compris les voix du P.C.) pour les « pouvoirs spéciaux » en Algérie, Robert Buron montre bien quelque scepticisme quant aux résultats de l'action entreprise par l'armée, mais c'est pour rêver d'une impossible solution de fraternité : « ...Aura-t-il (Guy Mollet), assez de fermeté d'âme pour, une fois l'ordre rétabli, se retourner contre ceux qui l'auront applaudi et leur imposer cette politique algérienne humaine et compréhensive qu'ils veulent ignorer ? »

L'auteur ne comprend pas la logique de la politique de répression ; il se refuse à voir — comme tant de Français — que c'est le problème de l'indépendance qui est posé.

...au retour de de Gaulle

Cependant, la situation ne fait qu'empirer, malgré « l'optimisme » de Lacoste.

Au début de 1958, Robert Buron fait comme tant d'autres le pèlerinage de Colombey-les-Deux-Églises. Il supplie de Gaulle de parler en faveur de la décolonisation. Le général affecte une grande lassitude : « Il est trop tard... la situation ne peut être rétablie avant plusieurs années et je serai alors trop vieux. Il faut d'abord que les Français aillent au fond du fossé avant de pouvoir remonter la pente... »

Non sans naïveté, Buron compare de Gaulle au Don Cesare de Roger Vailland, qui « se sent presque complètement « désintéressé »... En fait, son interlocuteur sait bien que la situation n'a pas assez pourri pour permettre son retour au pouvoir.

L'occasion va lui en être fournie par le coup de force colonialiste du 13 mai 1958. Robert Buron se rend parfaitement compte alors du double jeu mené par Guy Mollet qui, tout en revêtant le masque de la résistance, s'apprête à jouer les « conciliateurs ». Il approuve également les velléités de résistance de Pflimlin en raison du refus du général de condamner la sédition militaire.

Et, lorsque l'Assemblée a investi de Gaulle, l'auteur juge à sa juste valeur cette capitalisation sans gloire : « A la suite d'un complot préparé de longue date, l'Assemblée a cédé dimanche dernier à la pression exercée sur elle par moins d'un millier d'Européens d'Algérie. L'appel au général de Gaulle n'avait peut-être pas été prévu par les instigateurs du complot. Il est dû sans doute à l'initiative de quelques chefs militaires en situation fautive et désireux de canaliser le courant qui les emportait. Il reste que la partie a fait céder le tout ? »

Robert Buron n'en a pas moins voté l'investiture « parce que c'était la seule position qui laissait place à l'espérance. » Et bientôt, il se retrouve une fois de plus ministre à l'appel de de Gaulle « abasourdi et, comme tant d'autres séduits, non sans me demander toutefois si je suis bien en accord avec moi-même ou si je viens d'être entraîné malgré moi... »

Le machiavélisme du général

Il allait encore avoir à se poser souvent cette question au cours de ses quatre années de participation au gouvernement. En tout cas, le récit que fait Robert Buron de certains conseils des ministres n'est pas sans intérêt.

Il est des traits plaisants, comme lorsque de Gaulle, se refusant à intervenir au Moyen-Orient après le massacre du roi d'Irak, interrompt Guy Mollet qui ne veut pas « amadouer Nasser » : « On ne peut pas recommencer Suez toutes les semaines. »

Il en est qui montrent l'autoritarisme du général, qui n'admet pas qu'on lui résiste. Alors que Buron essaie d'expliquer l'attitude de Sekou Touré répondant « non » au référendum, de Gaulle lui oppose cet argument sans réplique : « C'est un communiste. »

Mais c'est surtout le machiavélisme du général qui éclate, à propos de l'Algérie. « Nous accablons, écrit Buron, les militaires factieux de promotions dans la Légion d'honneur, quand nous ne leur donnons pas de l'avancement. » Pinay lui-même proteste. L'auteur comprend la tactique suivie : « A défaut de les enchaîner, il veut les enrubanner. »

Cependant, Robert Buron est troublé par « la tournée des popotes » après l'affaire des barricades, par l'échec des pourparlers de Melun, qui satisfait Debré. « Où nous mène le prince de l'équivoque ? » s'interroge l'auteur, qui a des contacts avec certains membres du F.L.N. Il n'en reste pas moins ministre — ce qui lui vaudra de se faire capturer en Algérie, au moment du coup de force des gé-

néraux, par d'étranges défenseurs de « l'Algérie française » : les parachutistes de la Légion, dont beaucoup parlent... allemand.

Après le récit de cet épisode peu glorieux, le livre se termine par l'exposé des négociations laborieuses qui devaient aboutir aux accords d'Évian.

A ce propos, Robert Buron confirme que de Gaulle a toujours été partisan de braver la menace de l'impossible partage et du « dégage-ment », comme moyen de pression sur le F.L.N. Il montre également que Debré n'a cessé de souhaiter l'échec des pourparlers.

L'habileté de de Gaulle a été de choisir un partisan attardé de « l'Algérie française » pour présider à la

« braderie ». Mais la paix revenue, ce faux dur était un peu usé. Les grâces patelines de Pompidou convenaient mieux à cette nouvelle période. Le général sait choisir ses serviteurs.

En fin de compte, on peut dire que le livre de Buron montre bien les contradictions, les inconséquences dont font preuve — en dépit d'une incontestable générosité — ces « chrétiens-démocrates » auxquels Gaston Defferre fait appel pour renouer la gauche. A cet égard, on ne peut qu'apprécier la loyauté et la franchise de l'ancien ministre.

M. C.

(1) Plon, 611 pages.

Clemenceau, briseur de grèves par Jacques Julliard

Le 2 juin 1908, à Draveil-Vigneux, où les carriers ont cessé le travail depuis un mois, les gendarmes ouvrent le feu sur la salle où délibère le comité de grève : deux morts, dix blessés. L'affaire prend tout de suite une dimension nationale : manifestations à l'occasion des obsèques des victimes, interpellations à la Chambre des députés, barricades et échauffourées le 30 juillet à Villeneuve-St-Georges, arrestations des dirigeants de la C.G.T., grève générale manquée le 3 août. L'histoire de ces deux mois d'un violent conflit social nous est racontée, selon la méthode de la collection « Archives », par des extraits de documents que présente Jacques Julliard dans « Clemenceau briseur de grèves ». (1)

Le titre risque d'égarer le lecteur. Ce n'est pas Clemenceau qui est au centre du drame : c'est la C.G.T., à un moment où elle va subir une profonde incitation. Une crise éclate alors dans le syndicalisme français à l'occasion — non pas à cause — de l'affaire de Draveil-Vigneux. « Ce qui est en cause, écrit Jacques Julliard, c'est le syndicalisme révolutionnaire lui-même : non pas l'action directe, expression de tout syndicalisme authentique, mais la croyance simpliste dans la grève générale, dans l'insurrection, le recours aux consolations du vocabulaire. »

Tout en attachant à s'effacer derrière ces documents bruts et à réduire le plus possible son commentaire, l'auteur a réussi en retraçant les péripéties de ces deux mois, à restituer l'atmosphère des luttes sociales de ce temps, à donner des aperçus sur la condition ouvrière, surtout à éclairer les conflits à l'intérieur de la C.G.T., enfin à définir les deux politiques des gouvernements en face du syndicalisme, la manière brutale de Clemenceau appuyé par la droite, la manière souple de Viviani et de Briand.

Jacques Julliard emporte notre conviction lorsqu'il tente de mesurer le rôle joué par les agents provocateurs, comme Métivier, secrétaire du syndicat des biscuitiers-pain d'épice, qui ne fut démasqué que trois ans plus tard. Les provocateurs, certes, ne manquaient pas ; ils s'infiltraient assez facilement dans les syndicats dont beaucoup de dirigeants venaient des milieux anarchistes, très vulnérables au noyautage policier. Mais expliquer toute l'affaire de Draveil-Vigneux et les échauffourées de Villeneuve-Saint-Georges par l'action des seuls agents provocateurs, c'est réduire arbitrairement à une machination policière un conflit social d'une tout autre dimension. Si une modeste

revendication de salaires d'une seule corporation a pris un tel développement, il a fallu le concours de trois éléments : l'orientation du syndicalisme révolutionnaire, la volonté chez Clemenceau de saisir l'occasion pour tenter de briser la C.G.T., enfin, chez les grévistes, « la naissance d'une conscience des problèmes économiques ».

Ce dernier point est fort bien mis en lumière dans le chapitre de conclusion. L'affaire de Draveil-Vigneux est donc un moment important de l'histoire de la C.G.T. et du mouvement ouvrier français. Voilà pourquoi le livre de Jacques Julliard, tout en gardant l'attrait de l'histoire anecdotique, est une analyse qui apporte des enseignements au militant d'aujourd'hui.

(1) Editions Julliard, collection « Archives », 200 pages, 4,95 F.

Robert Verdier.

Vient de paraître

Jean Manoir, militant (Historique romancé du syndicalisme minier), par Amand Mahieu.

M. Amand Mahieu, journaliste à Lens depuis une quarantaine d'années vient de publier un historique romancé du syndicalisme minier sous le titre de « Jean Manoir, militant ». Son militant est un ouvrier mineur, dit-il dans sa préface. Et il nous entraîne à sa suite dans une période dure et agitée de ces travailleurs de la mine, période qui s'étend de 1884 à nos jours, ou à peu près, en passant par 1893 et 1906, ces dates tragiques. Il a choisi un militant mineur parce que l'histoire syndicale minière lui paraît être à l'origine de tout le mouvement syndical du pays. Il a écrit dans un style volontairement dépouillé un livre agréable à lire et émouvant au possible pour ceux qui se sont attachés à la promotion sociale. Ce livre lui donne aussi l'occasion d'évoquer les hautes figures des vieux militants socialistes ou syndicalistes d'autrefois : Emile Basly, Henri Cadot, Florent Evrard, Georges Dumoulin. Il rappelle en même temps l'étonnante personnalité de Benoit Broutchoux dont le souvenir reste vivace au pays noir. Cet ouvrage est magnifiquement illustré par M. Marius Levisse, originaire de la région, médaille d'argent du Salon des artistes français (Editions de La Centrale, 10-12, rue de l'Hospice, Lens).

MUSIQUE

Pierre Menet dirige « Così fan tutte » de Mozart

Notre camarade Pierre Menet, que vous connaissez déjà, et qui est un chef de grande valeur ayant dirigé tous les grands orchestres nationaux et internationaux, donne le vendredi 11 juin à 21 heures, au Théâtre Gérard-Philippe de Saint-Denis, « Così fan tutte » de Mozart, avec une distribution éblouissante comprenant Geori-Boué, Renée Doria, Henri Legay, Jean Hoffmann.

On peut traduire le titre de ce livret un peu farfelu par « Comme

elles font toutes », elles, ce sont les femmes, comme de bien entendu. Vous savez comment elles font, alors vous venez ; vous ne savez pas, alors venez voir.

De toute façon, ce sera un spectacle de qualité, pas difficile, et les prix du Théâtre G.-Philippe sont à votre portée. (59, bd Jules-Guesde, Saint-Denis. CHE 00-59. Il y a des autobus.)

Pierre Bourgeois.

**PANTHÉON** 13, rue Victor-Cousin ODE 15-04  
Permanent de 14 h. à 24 h.  
Semaine du 2 au 8 juin  
**LES CLAIRONS DE LA PEUR**  
AU MEME PROGRAMME :  
**LA COURSE DE TAUREAUX**

# L'armée : institution fondamentale du régime gaulliste

**L**E gouvernement a finalement fait adopter son projet de loi sur le recrutement militaire à l'Assemblée nationale par 273 voix contre 185. Cette majorité est essentiellement constituée par l'U.N.R. et les Indépendants, c'est-à-dire par la droite. Le rassemblement démocratique a voté contre, avec les socialistes et les communistes. Mais un quart du centre démocratique (M.R.P. et radicaux) s'est abstenu, le reste ayant voté contre.

Il est indiscutable que l'opposition à la loi Messmer a été unie par trois aspects qui soulevaient son inquiétude. D'abord, elle y a vu un pas vers l'armée de métier, chère à de Gaulle, malgré les protestations de Pompidou; crainte justifiée par l'attitude de nombreux officiers pendant la guerre d'Algérie et en relation avec l'activité de l'O.A.S. Ensuite, elle voulait que le service actif reste universel et obligatoire, sauf dérogations déjà acquises ou à étendre. Enfin, elle préconisait une durée de 12 mois, et non de 18.

En pratique, la loi votée constitue une première atteinte à ces principes. Quant à la durée, elle instaure le service légal de 16 mois, avec départ anticipé au bout de 15, ce qui ramène à la pratique actuelle (18 mois avec 3 mois de départ anticipé). Par la notion de *sélectivité étendue*, elle rompt avec la conception traditionnelle du service actif universel et obligatoire : ne feront ce service actif dans les corps militaires qu'une moitié, arbitrairement fixée chaque année, des hommes du contingent. Enfin, l'augmentation du nombre des militaires de carrière ou engagés conduit à la *constitution progressive d'une armée de métier*. L'armée deviendra donc de plus en plus une caste réservée, non seulement pour les cadres, mais aussi pour les soldats.

De Gaulle confirme ainsi ses anciennes idées, et montre qu'il considère l'armée comme une des institutions fondamentales de son régime. Ce qui indique aussi que pour mettre fin à ce régime, il faudra entreprendre une refonte totale, non seulement au mode de recrutement, mais de toute la structure de l'armée qui devient de plus en plus un État dans l'État, d'autant plus puissant qu'il brasse aujourd'hui des affaires innombrables pour son propre compte.

**L**ES arguments des promoteurs de la réforme actuelle n'ont de sens que si l'on accepte les cadres mêmes du régime et les nouvelles structures de l'armée liées à celles du néo-capitalisme. Leur premier argument, est celui du *coût*. Messmer soutient qu'il s'agit d'une réforme « à bon marché » : le service actif coûtera moins cher qu'actuellement. Mais les dépenses d'entretien, d'instruction et d'équipement des hommes ne sont qu'une partie des dépenses militaires inscrites au budget. Leur diminution sera compensée largement, et même au-delà, par les dépenses en matériel nécessaires à la force de frappe. Il ne s'agit donc nullement d'une économie, mais d'un aménagement de la structure des dépenses.

**L**E deuxième argument est celui de la « pléthore » de personnel. Les prochaines classes d'appelables dépasseront les 400-450.000 hommes. Cela fait trop de monde en service actif pour la

nature des armements modernes. Mais, dans ce cas, pourquoi ne pas réduire la durée du service, et affecter une beaucoup plus large partie du contingent à des tâches « auxiliaires ? » Le gouvernement ajoute que la durée du service doit continuer à dépasser un an, étant donné le temps que nécessite l'apprentissage des moyens de guerre modernes. Cet argument ne vaut rien pour plusieurs raisons, mais d'abord parce que les hommes de troupe et sous-officiers du contingent ne sont pas les vrais spécialistes, techniciens et ingénieurs de la machine militaire moderne. Ils n'en sont que les servants, aussi faciles à former que les ouvriers ou manœuvres spécialisés de l'industrie moderne (à laquelle l'armée ressemble de plus en plus, ou inversement!). Ce sont les officiers de carrière, et une faible proportion d'officiers de réserve, qui détiendront les vraies connaissances et les leviers de commande de l'armée modernisée. Pourquoi les troupes auraient-ils alors besoin d'un si long temps d'apprentissage ?

**L**E troisième argument, c'est que la durée du service est plus longue ou du même ordre dans les autres pays européens, 15 à 18 mois ou deux ans, et même 3 ou 4 ans en U.R.S.S. Mais cette comparaison ne signifie rien, si on n'examine pas les autres conditions (classes d'âge, structure technique, traditions sociales). Nous raisonnons dans les conditions françaises, et il est curieux de voir à cette occasion Messmer et de Gaulle faire appel à l'exemple des pays de l'O.T.A.N., dont ils prétendent se rendre indépendants !

Enfin, Pompidou et Messmer n'ont pas manqué de dire que leur projet était justement le moyen d'éviter de créer une *armée de métier*. C'est pourtant ce que lui ont reproché tous les opposants au projet, et même une partie de l'U.N.R. ! Pompidou a affirmé : « Si l'on évoque une armée qui serait uniquement composée de professionnels, coupée de la nation et plus ou moins au service du gouvernement, j'affirme que tel n'est pas notre but. Ce que nous voulons, ce sont des soldats exercés, qu'ils soient de carrière ou engagés, pour servir des armes qui réclament une instruction prolongée et des compétences. » Mais finalement, ces soldats et officiers « de carrière ou engagés », ce seront des professionnels, qui auront seuls le secret du maniement des armes. Les appelés, s'ils subsistent en petit nombre, ne seront plus que des éléments manipulables à volonté, bien que toujours mobilisables, selon les besoins, dans le cadre du « service national », qui sera dû de 18 à 50 ans.

Au fond, ce que cherche de Gaulle, c'est à combiner une *armée de métier, instrument de la diplomatie et de la haute stratégie du gouvernement, et un service dit « national »*, qui permettrait au pouvoir d'encadrer et de tenir en main à tout moment la population masculine (et même en partie féminine), mais sans qu'elle puisse disposer des moyens de guerre décisifs. En poursuivant dans cette voie, on s'achèmerait vers une imprégnation, à travers le « service national », de l'esprit du peuple travailleur conforme aux volontés des classes dirigeantes et des castes militaires et technocratiques. L'armée serait de plus en plus un instrument capable d'encadrer le tout, et de le dominer.

**L'**ARMÉE modernisée risquerait d'être cet instrument avec beaucoup plus de facilité que l'ancienne armée. Et c'est pour cela que de Gaulle vise à la rendre de plus en plus indépendante du pays, comme il le fait pour les autres grands corps administratifs, techniques et économiques du pays, qui ne dépendent pratiquement plus aujourd'hui du Parlement, mais de l'Élysée. S'il pouvait y ajouter un appareil syndical bien intégré dans les rouages de l'État, tout serait parfait. De Gaulle pourrait inaugurer un nouveau septennat en disposant enfin de cet État rêvé, supérieur à tout et à tous, qu'il travaille inlassablement à fabriquer !

**L**A discussion sur la nouvelle loi du recrutement, comme celle qui autorisa les dotations budgétaires de la force de frappe, montre que la politique militaire est l'un des enjeux essentiels du régime. C'est pourquoi toute candidature socialiste opposée à de Gaulle dans l'élection présidentielle doit comporter une prise de position fondamentale sur cette question. Ce n'est pas, bien entendu, une pure question technique. La politique militaire est liée à la politique générale des classes dominantes, à l'intérieur comme à l'extérieur. On est ainsi conduit à définir, pour l'opposer à celle du régime, une politique extérieure nouvelle, et une politique militaire adéquate.

En ce qui concerne la politique militaire, elle suppose une refonte complète, avant de disparaître. La démocratisation de l'armée est une formule transitoire, mais nécessaire. Elle suppose d'abord que tous les rouages militaires soient étroitement dépendants des pouvoirs civils élus, contrôlés par eux, et que ces pouvoirs soient des institutions émanées du peuple, révocables. Elle exige ensuite que soit brisée la ségrégation à laquelle sont soumis les militaires, appelés, engagés ou de carrière. Le régime de la caserne doit être aboli, et non seulement remplacé par celui des camps. Les lieux d'instruction ne doivent pas avoir un statut différent des lieux de travail. Ils doivent être ouverts : ce ne sont pas des monastères. Les soldats temporaires les fréquenteront sans perdre leurs droits, qui doivent au contraire s'affirmer dans des représentations élues. La durée de ce service actif doit être de quelques mois, suivis de périodes pendant un certain temps. L'armée doit cesser d'être un monde à part, où l'on façonne la jeunesse à son gré, dont les pouvoirs dominants se servent pour entraîner tous les réflexes antipopulaires, antisocialistes, antidémocratiques, qu'elle utilise ensuite tout au long de la vie.

C'est dans ce sens que doit être conçue une réforme de l'armée, qui n'équivaut d'ailleurs pas à une « conception socialiste de l'armée ». C'est seulement avec la victoire du peuple, avec l'instauration d'un régime socialiste, que se poseront les questions nouvelles des capacités de dépense. Aujourd'hui, il s'agit de mettre fin à un système opprimant qui représente un des obstacles essentiels à tout progrès démocratique.

Pierre Naville.